

UN POUR TOUS TOUS POUR UN JOURNAL SUISSE D'EGYPTE ET DU PROCHE-ORIENT

Organe Officiel
des
Sociétés Suisses

d'Égypte, de Palestine et de Syrie

Le Journal Suisse d'Égypte et du Proche-Orient est envoyé à tous les Suisses d'Égypte, et du Proche-Orient. Abonnements facultatifs : Égypte 50 P.T. par année. Pour la Suisse et l'Étranger : - 25 Frs. suisses par année.

Adresse télégraphique «HELVÉ»

Rédaction, Administration et Expédition : Bulléey-Alexandrie Tél. R. 1541.

Les échanges commerciaux franco-suisse

Comme on le sait, par la note du 1er juin, l'ambassade de France à Berne a dénoncé, au nom de son gouvernement, la convention de commerce entre la Suisse et la France, du 8 juillet 1929, pour lui faire prendre fin dans six mois, c'est-à-dire le 1er décembre 1933. En même temps, le gouvernement français s'est déclaré prêt à entrer en négociations durant cette période de six mois pour régler à nouveau le régime des échanges commerciaux entre les deux pays.

On annonce à ce sujet ce qui suit :

Il y a déjà assez longtemps que le gouvernement français avait fait savoir au Conseil fédéral qu'il tenait à recouvrer son entière liberté dans la fixation de ses droits de douane. Il proposa au Conseil fédéral de supprimer les consolidations douanières par une modification de la convention, ou de donner à chacun des deux États le droit de mettre fin en tout temps aux consolidations, moyennant avertissement préalable d'un mois.

Le Conseil fédéral a examiné attentivement cette proposition, mais il n'a pas été à même d'y souscrire. La convention a pour la Suisse une valeur en ce sens que, grâce aux stipulations douanières qu'elle contient, nos exportateurs ont eu jusqu'ici la possibilité de faire certaines livraisons en France. La conclusion de nouveaux marchés serait compromise ou impossible si les droits d'entrée français sur d'importants articles d'exportation menaçaient d'être augmentés ou étaient effectivement.

Le Conseil fédéral n'aurait pas pu se résoudre à recommander aux Chambres de modifier la convention de commerce avec la France. Les Chambres ayant ratifié cette convention, elles seules seraient compétentes pour la modifier, l'acceptation de la proposition française aurait permis à la France d'opérer de très nombreux relèvements de droits de douane, tandis que la France, par le jeu de la clause de la nation la plus favorisée, aurait continué de bénéficier des consolidations douanières auxquelles la Suisse a consenti envers d'autres États.

Ces années dernières, la Suisse a importé de France des marchandises pour une valeur représentant deux fois et demi celle de ses exportations dans ce pays. D'après la statistique française, la Suisse figure aujourd'hui en tête des acheteurs de produits français.

Le Conseil fédéral n'a pas manqué d'attirer l'attention du gouvernement français sur le fait qu'il ne serait plus en mesure d'admettre l'importation française dans son volume actuel si la dénonciation notifiée par la France devait entraîner un recul des exportations suisses en France.

De source française autorisée, on fait remarquer que pendant les conversations qui ont précédé la dénonciation intervenue, et au cours desquelles tous les efforts ont été faits par le gouvernement français pour éviter cette dernière mesure, il a été déclaré à maintes reprises que la France n'entendait recouvrer qu'une liberté tarifaire de principe et que l'hypothèse d'une guerre douanière entre elle et sa meilleure cliente ne pouvait être raisonnablement envisagée.

La formule d'accord proposée aux gouvernements suisse et belge et que ce dernier a acceptée, avait précisément pour objet de prévenir, par un examen préalable et un ajustement amical de tous les éléments, les élévations de tarif nuisibles aux intérêts en cause.

En dénonçant la Convention de 1929, le gouvernement français a du reste exprimé au gouvernement fédéral son désir de voir immédiatement s'engager des négociations ayant pour but d'adapter cet accord aux nécessités des échanges commerciaux des deux pays et aux conclusions générales qui se dégageront de la conférence de Londres. Ces négociations, pour lesquelles les deux pays disposent d'un délai de six mois, seront toujours conduites, du côté français, dans le plus grand esprit de conciliation et avec une considération toute spéciale des intérêts particuliers de la Suisse.

Remarquons à ce propos que la Suisse représente pour la France un marché dont l'importance est mise en évidence par les données statistiques de l'administration des douanes françaises. Ainsi, en 1932, la Suisse a été le seul pays, parmi les principaux clients de la France, vis-à-vis duquel la balance commerciale française ait été nettement favorable. Au cours de cette année, la France a exporté en Suisse pour 1511 millions de francs, alors qu'elle n'a importé de ce pays que pour 609 millions de francs, ce qui fait que le solde en faveur de la France a été de 902 millions.

A titre comparatif, le montant des soldes défavorables à la France vis-à-vis de ses grands clients a été : États-Unis, 1.961 millions de francs ; Allemagne, 1.929 millions ; Grande-Bretagne, 496 millions ; Hollande, 438 millions ; Belgique, 200 millions ; Italie, 40 millions.

Si l'on établit le pourcentage des exportations de la France dans les principaux pays par rapport aux importations, on constate que la Suisse vient en tête, les exportations françaises en Suisse représentant les 248,1 % des importations françaises de Suisse. Viennent ensuite : l'Italie, 93,7 % ; la Belgique 91,8 % ; la Grande-Bretagne, 79,8 % ; l'Allemagne, 46,7 % ; les États-Unis, 32,8 %.

Dans leur ensemble, les exportations de la France représentent les 66 % des importations de ce pays.

En 1932, la Suisse est restée, avec 1.511 millions de francs, le quatrième client de la France, après la Belgique, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, alors que la Suisse ne figure qu'au neuvième rang des fournisseurs de la France.

A elle seule, la Suisse a absorbé des produits français pour une valeur presque égale aux achats de l'Italie de l'Espagne et des Pays-Bas ensemble, et pour une valeur supérieure au total des importations de l'Italie, de l'Espagne, de l'Argentine et du Canada.

La Suisse demeure le plus gros consommateur de produits français par tête d'habitant. Au cours de l'année 1932, chaque Suisse a acheté pour 378 francs de produits français. La part des autres clients de la France est plus modeste : Belgique, 280 francs ; Grande-Bretagne, 43 francs ; Allemagne, 27 francs ; Italie, 14 francs ; États-Unis, 8 francs.

Chaque Français, au cours de la même année, a consommé pour 15 francs de produits suisses.

Le graphique ci-dessous permet de suivre le mouvement des exportations françaises en Suisse depuis 1929 et de le comparer avec celui des exportations totales de la France depuis cette époque-là.

En ramenant à 100 la valeur des exportations totales de la France durant le premier trimestre 1929, nous constatons que, après avoir atteint 109 à la fin de l'année envisagée cette valeur est tombée usqu'à 43 environ à la fin de 1932, suivant en cela une courbe assez semblable à celle des exportations totales de l'Europe au cours de la même période.

Les exportations de France en Suisse accusent, elles, un fléchissement moins marqué : de 100 à la fin du premier trimestre 1929, elles montent à 109 le deuxième trimestre, pour de là descendre, en une chute progressive, jusqu'à 57 environ à la fin de 1932.

La Suisse est restée, en chiffres relatifs, un marché plus important que la plupart des autres pays avec lesquels la France est en relations commerciales.

La France a donc des raisons particulières de chercher à s'entendre avec la Suisse toutes les fois que l'occasion se présente. Il est même des milieux qui sont persuadés qu'une entente des deux pays pourrait marquer pour l'Europe le début d'une ère nouvelle.

L'emprise gouvernementale

Nous lisons dans le bulletin de la Chambre de commerce internationale :

A l'heure actuelle, la main-mise des gouvernements pèse lourdement sur la totalité du commerce international et, du même coup, sur chacune des économies nationales. Avec la crise de crédit de juillet 1931 et le « r » qui s'en est suivi sur certaines monnaies nationales, c'est devenu une règle pour de nombreux pays de s'imposer à eux-mêmes un blocus économique. Depuis cette date, 40 pays du monde ont interdit l'achat de devises étrangères ou, ce qui revient au même, restreint l'exportation de leur monnaie nationale. A ces restrictions sur le commerce des devises il faut ajouter l'étranglement pratiquement général, de l'activité commerciale, au quel on aboutit plus directement encore en fermant purement et simplement les frontières à l'entrée de certains produits étrangers.

L'effet désastreux de toutes ces mesures, le premier exportateur ou importateur venu vous en parlera avec éloquence et conviction. Mais, pour mesurer le désastre, il suffit d'examiner les derniers chiffres parus du commerce mondial, c'est-à-dire le chiffre global des entrées et sorties des principaux pays exportateurs et importateurs. Le volume réel du commerce pour la première moitié de l'année courante est inférieur de 15 % à celui de l'année dernière et de 10 % à celui de 1913.

Sans doute, il est normal qu'en temps de crise les affaires internationales fléchissent elles ne peuvent échapper à la règle. Mais lorsqu'on examine avec soin la liste complète de toutes les restrictions imposées aujourd'hui à travers le monde au mouvement des devises et aux importations, — et ces restrictions sont légion, — on est forcé de reconnaître qu'une partie de la régression du commerce international est directement provoquée par les obstacles que l'on oppose au libre mouvement des marchandises, à travers les frontières.

Chacun sait aujourd'hui comment a évolué la situation à la suite de la crise internationale de crédit de l'an dernier. Pour lutter contre le retrait soudain et massif de capitaux de la part des pays créanciers, les pays débiteurs ont recouru à la dévaluation de leur monnaie, ou bien, dans la mesure où n'ont pas suffi accords sur « crédits gelés » et moratoires, ils ont institué le contrôle des changes. Les exportations ont ainsi reçu un stimulant momentané et les importations ont subi une réduction profonde. Dès lors, les pays créanciers n'ont pas seulement souffert des pertes considérables de leur exportation ; ils ont aussi, en raison de la cherté des prix chez eux, perdu du terrain sur leurs marchés nationaux, du fait des importations fatales venues des pays débiteurs. Les pays créanciers ont donc, à leur tour, réduit leurs importations. Et le cercle vicieux est ainsi achevé.

C'est par l'entremise du gouvernement qu'on a obtenu que fussent dressées ces barrières. Mais tout en s'appesantissant lourdement sur le commerce, la main de l'Etat le protégeait en même temps ; son action s'imposait pour faire face à des conditions exceptionnelles, critiques, où il s'agissait, dans bien des cas, de sauver la monnaie nationale d'une inflation désastreuse et d'éviter une faillite générale et la répudiation des dettes. L'intervention de l'Etat, dans ces circonstances particulières, a donc été le moindre mal ; mais si l'on ne veut pas qu'à l'inverse cette intervention tourne au pire, l'Etat doit la regarder comme un expédient temporaire, y mettre fin aussi rapidement que possible et la limiter strictement au délai nécessaire pour mener à bien les ententes et les arrangements à conclure entre débiteurs et créanciers en matière d'obligations internationales. Le résultat essentiel de cet apurement général des

comptes doit être précisément d'écartier le danger d'un retrait des crédits de mettre les monnaies à l'abri de cette menace et de rendre ainsi inutiles restrictions sur les charges, contingents exceptionnels d'importation etc. Une bonne partie de ce travail d'apurement s'est poursuivie durant les douze derniers mois ; il reste encore beaucoup à faire. Ce devrait être une partie de la tâche de la Conférence économique mondiale de permettre de nouveaux progrès dans ce sens.

Aussitôt que les ajustements en question auront été réalisés, le cercle vicieux se trouvera brisé, l'Etat rentrera dans les coulisses et, grâce au « changement d'atmosphère » qui s'en suivra, le commerce pourra se remettre à respirer et commencer à reprendre ses forces. Que l'ingérence de l'Etat dans les affaires ait, en temps normal, un effet perturbateur — cela n'est pas douteux. L'effet est le même, nous l'avons montré, pendant les périodes anormales mais, peut-être, la chose est-elle ici momentanément inévitable. En tout cas, il ne faut pas perdre de vue le principe — auquel il faudra bien revenir, — qu'une saine activité commerciale n'a pas besoin du secours de l'Etat. Il est essentiel que les affaires puissent, aussitôt que possible, s'affranchir de sa tutelle.

LA VIE D'UN GRAND PEINTRE SUISSE...

Ferdinand Hodler

Hodler est incontestablement notre plus grand peintre. Son œuvre très variée est répartie entre nos musées nationaux. Ses peintures, les plus importantes, sont restées en Suisse, grâce aux collectionneurs et aux commissions d'art qui en ont compris la valeur.

C'est ainsi que le Musée de Berne possède ces merveilleuses compositions : *Le Jour, La Nuit, L'Élu, Eurythmie, Genève, la Bataille de Morat*, des portraits et des dessins qui classent Hodler parmi les maîtres. Les Musées de Bâle, Solcure, Neuchâtel, Zurich, Fribourg, etc., ont aussi une collection de tableaux illustrant admirablement la carrière de l'artiste.

Ferdinand Hodler naquit à Berne le 14 mars 1855, de parents pauvres. Son père, ancien cultivateur, exerçait dans cette ville le métier de menuisier. Il ne connut jamais la joie et mourut tuberculeux en laissant sa femme et ses cinq enfants dans la misère. A huit ans, il était déjà possédé du démon de l'Art. Sa mère se maria avec un peintre décorateur qui enseigna au jeune Ferdinand les premiers éléments du dessin. C'est dans l'ambiance familiale, entouré d'une ribambelle de frères et sœurs qu'il commença d'exercer son sens d'observation. Doué d'une force de volonté et d'une tenacité peu ordinaires, il triompha presque toujours des innombrables difficultés qui se présentaient. Encouragé par les progrès de son beau-fils, Schüpbach, envoya Ferdinand (il avait 13 ans à cette époque) étudier la peinture chez le peintre Ferdinand Sommer à Thoun, qui s'était spécialisé dans le paysage. La nature, selon lui, devait être représentée exactement comme Dieu l'avait conçue. Hodler était à bonne école, il en a profité. Toute son œuvre est faite d'exactitude, de précision. C'est bien souvent une exactitude presque topographique qui donne à quelques-uns de ses paysages, une grandeur infinie.

Après un an passé dans l'atelier de Sommer, Hodler s'installa à Langenthal où il peignit des paysages de l'Oberland, qu'il vendait aux touristes. C'était la fabrication rapide en série et l'artiste apprenait moins à peindre qu'à s'astreindre à un travail épuisant. Mais cette conception industrielle de l'art ne devait pas satisfaire Hodler. Il quitta son canton d'origine en 1872 pour se fixer à Genève.

Des peintres comme Alexandre Calame, Diday, Barthélemy Menn l'attiraient, l'enthousiasmaient. Il appréciait dans leurs œuvres, cette délicatesse, cette pondération, qualités essentiellement françaises, qui ne pouvaient que charmer un rude paysan de l'Oberland et parfaire sa culture esthétique.

Il connut les débats les plus laborieux et les plus difficiles. Pour vivre il dut faire de la peinture en série, peignit des enseignes de magasin et des décors, mais pendant ce temps, il perfectionnait sa technique, harmonisait sa palette, dessinait beaucoup en s'efforçant d'interpréter son modèle aussi consciencieusement que possible. C'est alors qu'il eut la chance d'être remarqué par l'ami intime de Corot, Barthélemy Menn, artiste et excellent pédagogue, Menn, devina Ho-

lder, et s'effrita pour ce jeune homme une carrière riche en œuvres de choix. Il l'accepta dans son atelier et entreprit son éducation artistique.

Pour Hodler, ce furent quelques belles années, la vie de l'étudiant, pleine d'espérance où chaque jour on redécouvrait la terre, le ciel, les fleurs. Le jeune élève peignit beaucoup, surtout des paysages où l'influence de son maître est visible, mais où déjà perce une forte personnalité.

Puis vinrent les années de misère durant lesquelles son travail fut néanmoins régulier et intense. Dessins, compositions, portraits, paysages, prouvent qu'à cette époque le peintre avait une volonté et une vitalité inaltérables. Les chefs-d'œuvre, sous les huées du public et même des artistes. Hodler avait alors cinquante ans.

Ce n'est qu'en 1904, à l'occasion de son exposition à la Sécession de Vienne qu'il fut proclamé un des plus grands peintres modernes et que ses ennemis découvrirent en lui du génie.

Sa célébrité dès lors grandit de jour en jour, les commandes et les honneurs affluèrent. Il fut nommé membre d'honneur des principales sociétés d'art du monde entier, chevalier de la Légion d'honneur, docteur honoris causa de l'Université de Bâle et enfin bourgeois d'honneur de la ville de Genève.

Epuisé par un travail de géant, il mourut le 19 mars 1918, à l'âge de 63 ans. Son œuvre est grande, humaine et belle, elle est une étonnante apothéose de l'amour dans l'éternité.

A. Sandoz.

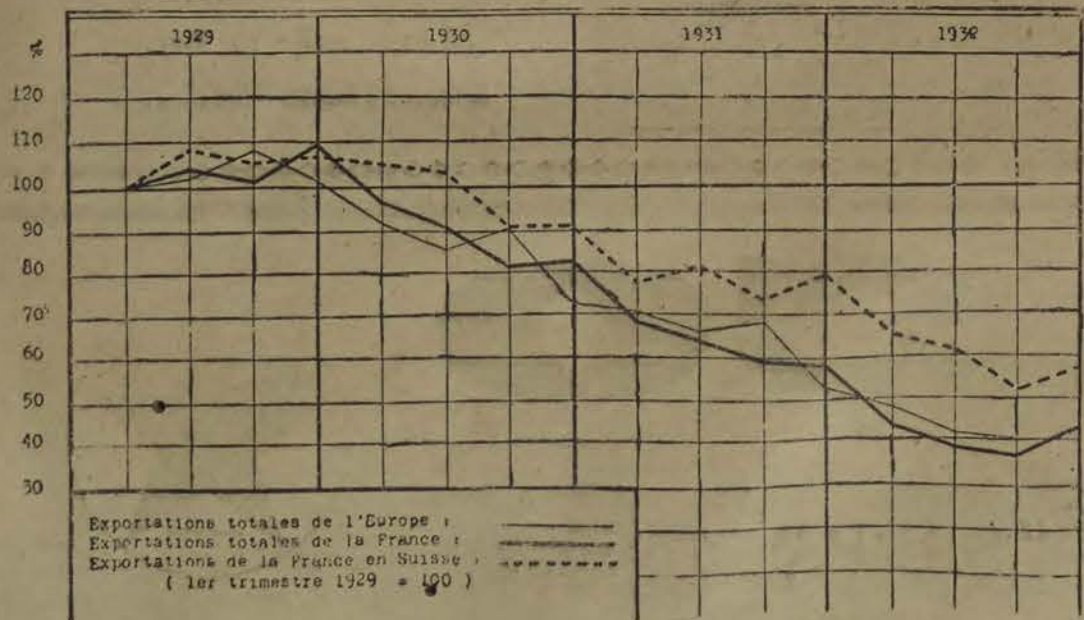
A propos de Hodler, remarquons que ces derniers temps, des progrès remarquables en ce qui touche aux reproductions en couleurs ont été faits en Suisse. Nos industries se sont distinguées dans ce domaine et, comme il convenait, ont porté leurs efforts sur l'œuvre de nos peintres nationaux. Le plus grand de tous, Ferdinand Hodler, en a bénéficié d'autant plus abondamment que son œuvre, aux teintes vivement contrastées, au dessin d'une merveilleuse précision, se prête mieux qu'aucune autre à la reproduction. Aussi sommes nous heureux de signaler la publication d'un nouveau recueil : *Kleine mehrfarbige Ferd. Hodler-Mappe*, par Rascher et Cie. portefeuille fort judicieusement composé de six tableaux du maître, choisis parmi les plus représentatifs de son œuvre et de son évolution, dont quatre se trouvent dans des collections particulières. Cette remarquable suite est précédée d'une introduction dans laquelle M. Werner Müller retrace la vie du peintre, de son enfance misérable aux années de lutte, de génie, d'enthousiasme et enfin de gloire.

Lettre de Suisse

On se souvient des polémiques soulevées par la question des réparations dues à nos compatriotes victimes de la guerre. Le Conseil fédéral avait repoussé leur requête. Le Comité constitué par les sinistrés de guerre sans se décourager, avait continué ses démarches et fait appel à l'opinion. La question vient enfin d'être portée devant le Conseil national. Deux thèses se trouvaient en présence : Celle du Conseil fédéral, c'est-à-dire celle de Mr. Motta, qui considérait comme vouée à l'échec toute démarche tentée en faveur des Suisses sinistrés de guerre, s'opposait à ce que la question fut portée devant le Conseil de la S. de N. ou la Cour de la Haye, et celle de la minorité de la Commission instituée, qui estime que le Gouvernement Suisse se doit de tout tenter en faveur de ses ressortissants.

En dépit d'un appel pressant de Mr. Motta, demandant que les députés se rangent à son avis, la thèse du Conseil fédéral a été infirmée. Quatorze députés seulement se sont prononcés en faveur de l'abstention et 96 pour que le Gouvernement reprenne en main la question des dommages de guerre subis par les Suisses à l'étranger et requiert justice auprès de l'autorité juridique internationale compétente.

Le *Journal Suisse d'Égypte* qui à plusieurs reprises, a soutenu le point de vue auquel a souscrit la majorité est heureux de constater que des compatriotes dans la détresse auront enfin l'occasion de faire entendre leurs légitimes revendications et nous aimons à espérer que justice, enfin, leur sera pleinement rendue.



Lettre de Suisse.

Le marché du travail s'est beaucoup amélioré dans certaines branches

De l'enquête mensuelle de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail qui avaient, à fin mars, 71.809 demandes d'emploi (96.273 à fin février et 52.288 à fin mars 1932) et 3738 offres d'emploi (2107 à fin février et 3481 à fin mars 1932). L'amélioration qui se produit chaque année au printemps sur le marché du travail et qui s'est manifestée déjà en février cette année-ci, ce qui n'avait pas été le cas l'année dernière, s'est développée en mars avec une ampleur telle que l'amélioration de l'année dernière se trouve dépassée de plus du double.

De fin février à fin mars, le nombre des demandes d'emploi a diminué de 24.464, c'est-à-dire d'un bon quart; l'année dernière, la diminution avait été pendant la même période de 11.420.

Ce recul de la demande d'emploi a été grandement favorisé par le temps doux et sec, ainsi que par l'action intense déployée conjointement par les organes fédéraux et cantonaux de la police des étrangers, les offices du travail et les associations professionnelles. Ces efforts concordants visant surtout à relayer la demande et offre d'emploi d'un lieu à un autre et à restreindre l'octroi de permis de séjour aux saisonniers étrangers ont avant tout permis de faire profiter pleinement le marché du travail de la reprise saisonnière et de destiner presque exclusivement aux chômeurs du pays les ressources de travail qui en sont résultées.

A l'exception des professions scientifiques et artistiques, tous les groupes professionnels bénéficient de cette situation. Encore que les travaux du bâtiment n'aient pas partout repris avec une égale ampleur comme ces années passées, c'est principalement aux ressources de travail fournies par l'industrie du bâtiment et les branches d'activité connexes qu'il faut attribuer l'amélioration survenue sur le marché du travail.

Le chômage a aussi notablement diminué dans l'agriculture et dans le groupe de l'habillement et de la toilette. Il y a même pénurie de main-d'œuvre bien exercée pour certains emplois dans le groupe de l'habillement et de la toilette, l'agriculture, le service de maison et l'industrie du bâtiment.

Mais à part les heureux effets de la reprise printanière, la situation ne s'est en général pas sensiblement modifiée. L'amélioration dépasse toutefois le niveau de la courbe saisonnière dans certaines branches de production, notamment dans l'industrie textile et l'industrie de l'habillement, qui travaillent pour le marché intérieur et bénéficient des restrictions d'importations. L'état du marché du travail demeure moins bon dans les industries d'exportation que dans celles qui travaillent pour les besoins du pays.

Loi sur les banques

La commission des experts chargée de préparer le projet de loi fédérale sur les banques, a tenu une nouvelle séance que présidait Monsieur Kellenberger, de l'administration des finances et des douanes. Dans ses précédentes séances, la commission avait examiné les dispositions du projet stipulant que toutes les banques, banques privées également, caisses d'épargne et sociétés financières sont soumises à la loi dès qu'elles travaillent avec de l'argent étranger. La commission avait approuvé d'autres dispositions sur l'organisation intérieure des banques, demandant la séparation de la direction du Conseil d'administration. Les dispositions relatives au contrôle des banques proprement dit stipulent que les comptes de chaque exercice doivent être examinés chaque année par des vérificateurs étrangers à l'entreprise. La direction doit fournir tous les renseignements utiles à cet organe du contrôle. La commission avait aussi approuvé les dispositions sur la présentation du rapport de révision des comptes et une clause stipulant que les comptes annuels de toutes les banques (Banques d'Etat, entreprises privées, etc.), doivent être établis d'après les prescriptions du droit des obligations valables pour les sociétés anonymes. La commission a examiné la question des bilans intermédiaires. Les banques dont le bilan accuse un montant de 20 millions et davantage, doivent présenter, à côté du bilan annuel, un bilan intermédiaire. Les banques avec un bilan de 100 millions et plus, doivent établir trois bilans. Ces bilans intermédiaires doivent être publiés. Les banques dont le bilan se monte à 100 millions de francs ou davantage doivent présenter leur bilan à la Banque nationale à la fin de chaque mois et, à la fin de chaque année du calendrier, un bilan spécial détaillé. La Banque nationale est autorisée à demander que de tels bilans détaillés soient présentés à d'autres termes du calendrier et par des banques dont le chiffre du bilan est inférieur à 100 millions de frs.

Parmi la Presse Suisse

La vie littéraire en Suisse allemande CONTRASTES

Il est possible que John Knittel soit d'origine bernoise. Mais il est né aux Indes, et réside à Vevey. Est-ce dans l'atmosphère de la Mission de Bâle qu'il a grandi ? ou dans celle d'un comptoir ? Je me le figure sous les traits d'un sportsman d'outre-Manche. Je ne lui découvre de lien avec aucune station du monde littéraire helvétique. « Ce monde, je m'en soucie diablement peu », grogne son *Aaron West*, tout seul dans une chaloupe. Il est, si l'on veut, notre Joseph Conrad national. Ses deux premiers volumes ont été écrits en anglais, et il a fallu le traduire. Puis il s'est mis à conter en allemand. A conter généreusement, inépuisablement, nous faisant passer de la mer Pacifique à Reval ou à Londres, de l'Oberland en Egypte, et sur les traces d'Abdel-Kader. Peintre de société et peintre de solitudes, amateur d'élégances féminines et de brusque sauvagerie, il met de préférence en scène des gens pour qui ne comptent guère les contingences bourgeoises, guettant l'aventure et guettés par elle, des internationaux et des internationales dont l'âme fait songer à un cocktail.

C'est, du reste, autour d'un cocktail que se rencontrent, en Avignon, Mrs Vera Foster et Lady Helen Bankton, avec le commandant Igor, d'origine russe, du 7e étranger, lequel va rejoindre son poste au Maroc. Les deux Anglaises n'ayant pas, dans leur voyage, un but déterminé, se jettent incontinent à la tête du militaire. Au lieu d'aller s'embarquer à Marseille, il ne pourra autrement que de profiter de leur voiture à travers les Espagnes. Le trio n'a pas encore passé le détroit de Gibraltar, que l'une d'elles est la maîtresse du commandant. L'autre se persuade qu'elle ne saurait être jalouse. Car la jalousie est chose essentiellement bourgeoise. On continue à boire plus que raison, et l'on chasse, et l'on éprouve toutes les séductions du bled. Jusqu'à ce que le commandant s'avise d'échanger l'amour de Vera Foster contre celui d'Helen Bankton. La première, naturellement, fera tous ses efforts pour comprendre. Néanmoins, alors que tous trois rouleront à folle allure sur une route de montagne, elle donnera soudain un coup de volant vers l'abîme. Elle survivra seule, dans la clinique d'un médecin français, juste le temps qu'il faut pour raconter cette histoire.

Drame passionnel qui n'est pas tout neuf, pas plus que les personnages ne sont intéressants. Mais on s'émerveille du talent très divers de John Knittel. Il est tour à tour psychologue, animalier, paysagiste. Il a toute espèce d'outils dans sa trousse, et les manie fort simplement, sans exiger que l'on prête attention à son habileté.

Mme Lavater-Sloman a débuté par l'histoire sentimentale d'une femme du monde, *Le Chemin d'Isabelle*, écrite de façon fort aisée, mais non dépourvue de rhétorique banale. Puis, dans *La Captivité d'une âme*, son pathos s'est modéré, en même temps que son humour éclairait finement certaines parties du tableau. Aujourd'hui, en dépit du titre lugubre de son récit, *La Morte de pierre*, elle cède franchement à l'humour. Elle s'est divertie. Je suppose que cette nouvelle fut écrite pour une gazette, et qu'elle a été inspirée par un fait divers de quatrième page : « Dans la crypte de la chapelle, au château de X..., on a découvert récemment une chaîne d'or et quelques bijoux. Certains indices semblent prouver que la défunte a péri de mort violente. Peut-être l'évêque son frère a-t-il jugé bon de la faire disparaître, étant donné que la jeune fille voulait épouser un hétérologue... »

Il est possible que cette terrible hypothèse n'ait pas été formulée dans le journal qui tomba sous la main de Mme Lavater-Sloman. Peu importe. L'auteur nous prodigue ici du beau mystère à la *Koenigsmark*, ce qui n'est point fréquent en Suisse allemande. Elle s'en donne à cœur joie de reconstituer les circonstances.

Comment la Suisse faillit avoir une Colonie

C'est une aventure que nul ne connaît plus sans doute en Europe. Seuls quelques vieux chefs nègres en ont gardé le souvenir. Une inscription sur la pierre d'un fortin au bord d'une lagune africaine, voilà tout ce qui reste d'une destinée émuante et curieuse...

La fin du XVIII siècle vit un beau jour débarquer à Assinie un jeune Fribourgeois, Joseph Meier, qui avait chargé quelque pacotille sur un vaisseau anglais. La traite des esclaves était encore florissante et les Ammon, rois d'Assinie, comptaient parmi les meilleurs fournisseurs de nègres.

Assinie-Maffia, petit port entre mer et lagune de l'actuelle côte d'Ivoire, avait étendu sa domination loin dans l'intérieur

ces. Sans bouger de Winterthour, elle feint d'avoir ouvert des archives, nettoyé des portraits noirs, aperçu des tâches suspectes. Le plaisant, c'est qu'elle fait mener l'enquête par Franz-Friedrich de Mitzing, hobereau allemand d'après-guerre, perdu de dettes, descendant de la famille de la Morte, qui ne voit dans cette affaire qu'une possibilité de remettre à flot sa fortune en passant contrat avec une firme de cinéma berlinoise ; le dit Mitzing est aidé dans sa recherche par un architecte qui, lui, compte dans ses ancêtres le fameux hérétique dont on a supprimé la fiancée. Il ne s'agit pas que l'Eglise, pour dérober la révélation d'un crime épouvantable, vienne faire obstacle au lancement d'un super-film, historique, non plus qu'à la curiosité des touristes, qui s'annoncent en foule. On prendra toutes les précautions désirables, mais cela ne va pas tout seul. Enfin, le drame est vérifié dans ses moindres détails. Et ce mariage entre deux familles, qui ne put avoir lieu au XVIIIe siècle, voilà qu'il s'accomplit aujourd'hui : l'architecte épouse Zita, la fille du hobereau, qui, revêtu du manteau de la Morte, ressemble incroyablement à cette pauvre Grisélidis, qui fut tuée par l'évêque son frère. Et, en attendant de voir la bande sur l'écran, le public affluera dans la crypte des Mitzing.

Quel joli mélange ! du romantisme et de l'affairisme, un problème d'archéologie et les mœurs d'un temps de crise, un coin de l'Allemagne d'aujourd'hui qui laisse voir un pan d'Allemagne Renaissance ; de l'ingéniosité et de la drôlerie ; une page d'idylle au bout d'un drame qu'on eut tout juste le temps de prendre au sérieux. Voilà Mme Lavater-Sloman lancée dans une nouvelle voie. Elle en paraît aussi amusée que nous.

Depuis que Joseph Reinhart, qui nous conta en 1900 des *Gschichtli ab em Land*, en publie encore une tranche ; comme en 1905, il a devant lui un public exclusivement composé de *Heimelig Lüt*, qui viennent à la fois de *Stadt und Land* (1907). Il garde ce même ton de conversation, cette même gaîté, qu'assombrit de temps à autre la pensée du *Heimwehland*, ou celle du *Waldvogelztye*. Si j'étais sûr de me faire bien comprendre, je définirais son talent d'évêque en alignant encore quelques titres de ses livres, en prose ou en vers, en dialecte ou en haut allemand. Knittel est hanté par tous les coins du monde ; et Mme Lavater-Sloman ne peut oublier qu'elle fut élevée dans un grand port. Joseph Reinhart n'est que de Soleure, ou si vous préférez, de toute la région d'où l'on aperçoit le dôme de Saint-Ours ; et au premier plan de l'estampe, il y a des enfants qui jouent, ceux de l'Orphelinat et les autres, ceux d'il y a trente ans et ceux du bon vieux temps.

Depuis quelques mois, Joseph Reinhart s'occupe tout particulièrement de cette dernière catégorie. N'allez pas croire, du reste, qu'il se complaise dans un *passéisme* ultra-confortable. On entend l'angélus ; il y a des kermesses, d'excellents patriens et des révérends pères ; et aussi des ruraux qui ont le cœur à la bonne place. Mais des signes montrent que tout pourrait changer. Voyez ce médecin qui cache un bonnet phrygien dans sa poche du manteau ; voyez cette montgolfière poussée par le vent du sud vers les rocs du Weissenstein, et qui annonce la conquête de l'air ; écoutez les doléances de ces dames sur les difficultés de l'époque... Joseph Reinhart demeure paternel et bonasse. Mais dans l'âme de son petit héros, il se passe quelque chose. Il est en train de prendre une attitude ; il se prépare à un avenir qui ne sera pas couleur de rose, ni même peut-être éternellement rouge et blanc, comme l'éclat de Soleure. Si le rouge allait épieurer sur le blanc ?... Joseph Reinhart est maître secondaire ; il se penche avec angoisse et sympathie sur l'âme des tout jeunes ; avec cela, il conserve son goût des vieilles estampes. Il est parvenu, dans cet ouvrage, à combiner deux attitudes, et cela de façon très curieuse, et infiniment louable.

(Gazette de Lausanne). Charly Clerc.

et soumis la plupart des peuplades environnantes. Aussi le roi faisait-il grand commerce de captifs. Voici, à titre indicatif, les marchandises reçues en échange de 50 esclaves embarqués en 1743 sur le cotre *Eperlan* ; 30 fusils, 24 pièces d'étoffes assorties, 60 damejeannes d'eau de vie de 5 litres, 100 paquets de tabac, une caisse de verroterie. L'homme, on le voit, ne valait pas cher...

Cette région d'Assinie était habitée par les Agnis, indigènes curieux, de teint assez clair, totalement dépourvus de caractères négroïdes et parfois d'une beauté si classique que les navigateurs de Sa Majesté Britannique qui avaient des lettres, les baptisèrent Appollonien (Appolloniens) — nom qu'ils portent encore aujourd'hui en Gold Coast.

A vrai dire, ou connaissait depuis longtemps ce pays ; à la fin du XVII siècle les Français avaient même débarqué des troupes, construit un fortin et laissé sur place trois missionnaires jésuites et quelques soldats.

Il avait fallu les rapatrier quelques années après et le fortin avait été abandonné. Le R. P. Loyer, qui nous a laissé une si précieuse relation de ses voyages à la Côte de Guinée, nous rapporte que les missionnaires emmenèrent avec eux un jeune prince noir, fils du roi Ammon et dont Louis XIV consentit à être le parrain.

Mais revenons à Joseph Meier.

Il fit débarquer ses marchandises, qu'il enferma dans le fortin. Il semble qu'au début il ait surtout servi d'intermédiaire entre les négriers et les rois d'Assinie, achetant les captifs à bas prix entre deux bateaux et les revendant plus cher au prochain vaisseau esclavagiste. Ne nous indignons pas trop. Il sauva ainsi de nombreuses vies, car les guerres entre tribus étaient fréquentes et suivies de sacrifices humains, les vainqueurs se souciaient peu d'assumer la nourriture des prisonniers.

Un beau jour, un navire de passage apprit au peuple d'Assinie que la France avait chassé son roi. Joseph n'eut pas de mal à persuader au chef des Agnis que dans ces conditions l'alliance avec le roi de France n'existait plus et qu'il fallait choisir un protecteur puissant. Il l'assura donc de la protection de Fribourg et l'on hissa sur le fortin l'étendard fribourgeois.

A quelque temps de là, une frégate française de passage s'arrêta et demanda des explications. Meier apprit ainsi que la Suisse était annexée à l'empire français et le lieutenant de frégate, furieux, fit à demi démolir le fortin dont il ne subsistait plus aujourd'hui que des ruines.

Joseph en fit construire un autre non loin de là, entre Assinie et Krinjaboo, résidence d'hivernage des rois Agnis. Pour un temps, il ne s'occupa plus de politique. Les affaires prospéraient. Le troc primitif se transformait peu à peu en commerce véritable grâce à l'initiative heureuse du Fribourgeois qui faisait recueillir les produits naturels du pays.

Après la chute de l'Empire, Meier apprit avec joie la constitution de la Confédération. Ses rêves de grandeurs le reprirent. L'étendard fribourgeois fut de nouveau hissé.

Il semble qu'il ait fait alors quelques démarches auprès des autorités de son canton. Il s'apprêtait même à embarquer pour offrir cette colonie à son pays, lorsque la mort le surprit...

Son souvenir demeura longtemps vivace. Il avait toujours manifesté des qualités de justice et de probité auxquelles les indigènes sont extrêmement sensibles.

Aussi lorsque, le 4 juillet 1843, Louis-Philippe fit signer un traité d'amitié au roi d'Assinie, eut-il bien soin d'affirmer dans l'article 1 que l'alliance n'avait jamais cessé et qu'il n'existait ainsi pas d'autres droits de souveraineté que ceux des Français. Voici au reste le premier article de ce traité ratifié par décret du 10 juin 1847.

« Le Roi, les chefs et le peuple d'Assinie se rappellent l'amitié et l'alliance qui a existé de tout temps avec la nation française, amitié qui avait porté les chefs anciens du pays à faire des concessions de terrains aux Français, avec le droit d'y bâtir des forts, droit dont ils ont usé déjà, ils considèrent que cette amitié ancienne n'a jamais été altérée et désirent se créer un protecteur puissant en se rangeant sous la souveraineté de S.M. Louis-Philippe, roi des Français, à qui ils concèdent la concession pleine et entière de tout leur territoire avec le droit d'y faire telle bâtisse ou tel fort qu'il jugera convenable... »

(Journal de Genève) G. de Bellet.

La Suisse à l'Etranger

Le ministre de Suisse Egger, à Barcelone

On écrit à la « Gazette de Lausanne » :

« M. le ministre de Suisse et Mme Egger, arrivés de Madrid le 27 mai au matin, ont été reçus et salués à la gare de Barcelone par le consul de Suisse, les présidents des différentes sociétés et bon nombre de nos compatriotes. Les autorités de la ville se firent représenter et avaient envoyé de magnifiques bouquets.

L'après-midi, M. le ministre et Mme Egger assistèrent à une fête donnée dans les jardins de l'Ecole suisse où les enfants se distinguèrent par leurs chants par des danses et enfin des comédies jouées dans les trois langues. Le programme très varié fut très bien exécuté.

Le soir, un grand nombre de Suisses se réunirent dans les salons de l'Hôtel Majestic, autour d'un banquet très bien servi, suivi d'un bal. M. le consul Nippell souhaita au ministre et à Mme Egger une poétique bienvenue. Puis le ministre exprima sa satisfaction de se trouver au sein d'une colonie florissante, à qui il offrit son aide et collaboration en des termes pleins de cordialité.

Le lendemain, le Club suisse organisa une réception où un thé et vin d'honneur furent offerts, après une brève allocution du président, M. H. Mahler.

Lundi soir, Mme et M. le ministre furent invités au banquet offert par le comité de l'Ecole suisse au corps enseignant. Le président, M. Conrad Siegfried, dans son discours, fit un résumé de l'histoire de l'école depuis sa fondation jusqu'à nos jours.

Cette visite restera gravée dans la mémoire de tous les Suisses, qui entourèrent notre cher ministre pendant son séjour à Barcelone ».

CASINO SAN STEFANO

A la Demande Générale
Samedi 17 et Dimanche 18 Juin

Deux Grandes Journées Populaires

ENTRÉE GÉNÉRALE P. T. 5

La Formidable Attraction

R I N G E N

"DANS LE SAUT DE LA MORT"

Les Argos **Aby & Emerico**
Les merveilleux acrobates les élégants danseurs mondains

DIMANCHE MATIN

CONCERT APÉRITIF

Entrée Libre — Consommation Obligatoire.

WINDSOR PALACE HOTEL

ALEXANDRIE

Descendez au Windsor Palace.

C'est l'Hôtel qui vous donnera

le plus de satisfaction.

100 chambres,

80 avec salle de bains.

Position idéale

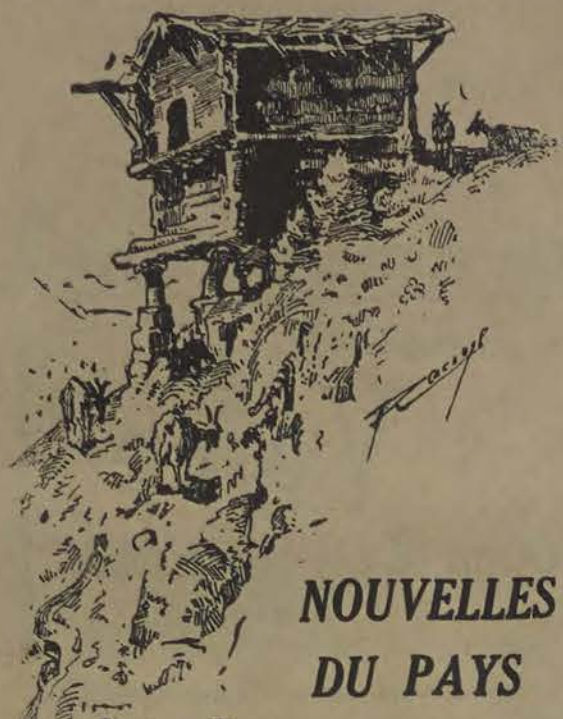


TEXACO

MOTOR OIL

Société Egyptienne des Pétroles, "S. E. P."



**NOUVELLES
DU PAYS**

**La mission de M. Schulthess
à Londres**

L'envoi de M. Edmond Schulthess à Londres, pour y représenter la Suisse à la conférence économique internationale, a suscité dans la Suisse allemande certaines appréhensions, dont la radicale « Nouvelle Gazette de Zurich » se fait l'écho en termes assez cassants. A en croire notre confrère, le Conseil fédéral aurait donné à notre délégation un caractère très différent des autres, le chef du département de l'économie publique revêtant cette année la haute charge de président de la Confédération.

Au Palais fédéral, on conteste absolument le bien-fondé de cette allégation. On fait remarquer que le président de la Confédération suisse ne saurait être comparé à un chef de l'Etat, fonctions qui sont assumées chez nous par le Conseil fédéral en corps. Le président de notre Confédération doit être plutôt comparé, dit-on, à un chef de gouvernement.

Or, précisément, la plupart des Etats se feront représenter à Londres par leur chef de gouvernement et le Conseil fédéral tenu à marquer, par le choix du chef de notre délégation, toute l'estime qu'il éprouve pour le congrès si important qui se réunit dans la capitale de l'empire britannique. Au demeurant, M. Schulthess ne restera que quelques jours sur les bords de la Tamise. — R. B.-G.

A propos de l'Affaire Nicole

Le Journal de Genève écrit :

« La Cour s'est montrée modérée dans l'application de la peine. Une plus longue détention n'aurait rien ajouté à la portée morale du verdict. Juridiquement, Nicole était inculpé de deux délits déterminés; c'est pour cela que le président a employé l'expression de « procès modeste » qui a choqué quelques personnes. Il a été condamné pour ces délits par la Cour. Mais il faut se souvenir que les jurés ont pu retenir tous les éléments qui pouvaient former leur conviction.

On lira plus loin le dispositif du jugement, œuvre sereine et précise. La Cour, entrant sur ce point dans les vues de la défense, a voulu accomplir un acte d'apaisement; c'est pourquoi elle a prononcé les peines qu'exigeait la justice, mais elle les a tempérées. Elle s'est placée au-dessus des passions politiques, dans l'espoir que les esprits se calmeront et que les luttes nécessaires resteront dans les limites qu'exige le bien du pays.

Tel est l'enseignement qu'il convient de tirer du procès. La politique de la rue doit disparaître; cette agitation malsaine, entretenue par des discours incendiaires, ces perpétuelles excitations de la foule, ces menaces dirigées contre les autorités doivent cesser. Nicole a eu quarante-huit heures pour maudire ses juges; il l'a fait, et ses malédictions ont déjà provoqué des bagarres nocturnes. Est-ce là l'apaisement que réclamait son défenseur ? »

Des Basler Nachrichten :

« Notre démocratie a prouvé qu'elle est décidée à ne pas permettre que l'on joue avec elle plus longtemps un jeu dangereux; elle a démontré qu'elle est décidée et capable de se maintenir et de se défendre elle-même. C'est là un point digne d'être retenu et qui, au fond, devrait réjouir ceux-là même que l'épée de la justice atteint aujourd'hui. Si l'on voulait s'en convaincre partout, si l'on pouvait mettre ici le point final aux heures tragiques du 9 novembre, en en tirant la dure leçon qu'elles comportent, on pourrait dire que peut-être le sang ne coulera plus en vain. A bon entendeur, salut ! »

De la Nouvelle Gazette de Zurich :

« Le verdict condamnant le conseiller national Nicole et ses principaux co-accusés sera accueilli avec un grand soulagement. Vu la loi vétuste et les dispositions de la procédure fédérale concernant le jury, un acquittement n'était pas du domaine des impossibilités. Un acquittement, même dans ces conditions, eût provoqué une vive inquiétude dans la population et pesé d'un poids lourd sur la vie politique du pays. Un acquittement aurait donné couleur de réalité aux affirmations mensongères et contraires aux faits des socialistes, selon lesquelles, le soir fatal, les soldats auraient tiré sur une foule tout à fait pacifique. Et c'eût été pour l'avenir un dangereux sentiment d'insécurité au point de vue de la légalité. »

Du Luzerner Tagblatt :

« Il est indiscutable que Nicole, par son attitude, provoqua le déclenchement des événements. Juridiquement, il ne peut être rendu responsable du tir des soldats et des morts d'hommes. Et c'est bien ce qui faisait prévoir, même dans les milieux

qui n'ont rien de socialiste, un acquittement possible. Mais dans des cas semblables d'action directe, c'est le seul facteur de l'action qui compte, et l'on ne pouvait prendre au sérieux l'argument du principal auteur prétendant n'avoir pas prévu et pas voulu la suite. »

Après le verdict

Manifestation socialiste

La manifestation organisée par le parti socialiste genevois, à la salle du Faubourg, a réuni, sous la présidence de M. Ehrler, conseiller national, plus d'un millier de participants.

Des discours ont été prononcés par MM. Léon Nicole, Dupont, députés, et Ehrler, qui, tour à tour, ont commenté le verdict rendu dans la matinée par la Cour d'assises fédérales.

A l'issue de l'assemblée a été votée la résolution suivante :

Les participants à l'assemblée populaire, tenue à la salle du Faubourg, constatent que le verdict rendu par le jury des Assises fédérales blesse profondément les sentiments d'équité de la classe ouvrière genevoise et ils protestent contre le fait que les véritables responsables des attaques n'ont pas figuré sur le banc des accusés. Ils adressent à la classe ouvrière suisse un appel impérieux contre le fascisme naissant à Genève et dont le verdict de Genève est une preuve éclatante.

Ils saluent et honorent en Léon Nicole et dans les autres victimes de l'ignoble jugement de Genève les véritables représentants de l'esprit qui anime la classe ouvrière genevoise.

Ils se séparent en faisant le serment d'accuser à bref délai le triomphe du socialisme genevois.

L'assemblée a pris fin aux accents de l'Internationale.

M. Léon Nicole a été ensuite accompagné jusqu'au café du Grutli, siège du parti socialiste genevois où il a repris la parole à la fenêtre de cet établissement.

A ce moment, la police a fait évacuer la rue et aucun incident ne s'est produit.

Ce que coûte le procès Nicole

On évalue à fr. 15.000 au bas mot, les frais des Assises fédérales; le jury a coûté (frais de voyage et d'entretien à Genève), fr. 10.488 et l'audition des témoins fr. 2.400. Pour 400 témoins, cela fait une moyenne de fr. 6 par témoin.

Une protestation

Les groupements ci-dessous: Ligue pour le peuple et la patrie, Corporations d'étudiants des Universités de Bâle, Berne, Fribourg et Zurich, Front fédéral, Front national, Nouvelle Suisse, Société de cavalerie de la Suisse orientale et centrale, Défense de la patrie suisse, Société suisse des officiers, Société suisse des sous-officiers, Fédération patriotique et Schweizerische Wehrvereinigung lancent une manifente dans lequel, après avoir exposé de nombreuses raisons, ils protestent et déclarent que le conseiller national Léon Nicole ne doit plus être toléré au sein du Conseil national parce qu'il a violé son serment.

A l'Université de Lausanne

Les professeurs de la Faculté de droit, réunis sous la présidence de M. Roger Secretan, doyen, ont fêté, dans une réunion intime, les trente années d'enseignement de M. André Mercier, recteur, les vingt-cinq années de MM. Pascal Boninsegni et Eugène Cordey, professeurs.

A cette occasion, le chef du gouvernement italien, S. E. B. Mussolini, a tenu de témoigner toute l'estime qu'il éprouve pour notre Université et pour le professeur Boninsegni. Il a chargé S. E. G. Marchi, ministre d'Italie à Berne, de remettre au recteur une lettre autographe et de conférer à M. Boninsegni, au nom du gouvernement italien, la dignité de grand officier de l'ordre de la couronne d'Italie. En même temps, M. Mussolini a envoyé à M. Boninsegni sa photographie dédicacée de la manière la plus cordiale et la plus flatteuse.

Voici le texte de la lettre du chef du gouvernement italien :

« Monsieur le recteur,

« J'ai chargé le ministre d'Italie à Berne de me représenter à la cérémonie en l'honneur du professeur P. Boninsegni, titulaire de la chaire d'économie politique de l'Université de Lausanne, au moment où il achève la 25^{me} année de son enseignement universitaire. Il m'est d'autant plus agréable de rendre hommage à l'activité scientifique du professeur Boninsegni que, dans cette même chaire où, depuis un quart de siècle, il a formé et instruit tant d'élèves, un autre Italien illustre, Vilfredo Pareto, a déjà auparavant exposé ses théories qui ont laissé des traces si durables et si profondes dans la science économique. Ce m'est un plaisir tout particulier d'associer le professeur Boninsegni au souvenir de ce grand maître et de me joindre à l'hommage que cette université si vivante, qui accueille dans son sein tant de jeunes gens appartenant à toutes les nations, attirés qu'ils sont par la réputation de ses traditions scientifiques dans tous les champs du savoir humain, rend aujourd'hui à un maître du plus grand mérite.

« Veuillez, Monsieur le recteur, accepter l'expression de ma haute et cordiale estime.

Signé : B. Mussolini. »

Cette lettre a été remise à M. Mercier par M. le ministre Marchi, lequel a été reçu dans la salle du Sénat universitaire par les autorités de l'Université entourées de diverses hautes personnalités.

Le congrès des jeunesses socialistes se déroule dans le calme, sous la surveillance de la troupe

Les trois journées des jeunesses socialistes se sont déroulées dans le calme le plus complet. Environ 1.000 jeunes socialistes arrivèrent samedi soir à Bienne et un cortège aux flambeaux fut organisé, qui aurait dû avoir lieu le dimanche, mais qui avait été interdit, ainsi que toutes les autres démonstrations de ce jour-là. M. Grimm, conseiller national, prononça un discours, dans lequel il stigmatisa la décision du Conseil d'Etat bernois.

Le dimanche matin, dans la grande salle de la Maison du Peuple, les orateurs furent MM. Durrenberger, Agostinetti, Arthur Schmid et Pignat. L'après-midi se passa à Macolin, où les différents groupes se réunirent pour examiner les problèmes qui intéressent la jeunesse ouvrière. On signalait la présence de jeunes gens d'Alsace et d'Allemagne.

Lundi matin les jeunes socialistes se sont rendus à l'île de St-Pierre. Après la visite, ils organisèrent un cortège de démonstration pour la ville. Sur la place, M. Reinhard prononça un discours, puis le cortège se rendit à la Maison du Peuple, où M. Durrenberger prononça le discours de clôture.

Les troupes du régiment d'infanterie 45, dont l'état-major était à Brugg, étaient cantonnées dans les environs, le bataillon 115 à Brugg et le bataillon 116 à Nidau. Elles ont été embarquées à deux heures dans la nuit et ont été dirigées sur Berthoud, où elles seront déconsignées.

La fête des jeunesses socialistes s'est déroulée à la Maison du Peuple et sur la Place des Sports, au bord du lac. La manifestation publique projetée n'a pas eu lieu. Aucun incident ne s'est produit.

Une intervention en faveur du tourisme

M. Henry Vallotton, conseiller national, a informé le chef du Département intéressé, qu'il avait l'intention de déposer une interpellation en faveur du tourisme, des chemins de fer et de l'hôtellerie. Il propose l'organisation d'une propagande par les moyens les plus modernes ainsi qu'une série de facilités de transports. Le Conseil fédéral est prié de bien vouloir, au cours de la session de juin: a) dire quelles mesures il envisage pour atteindre ce double but; b) dire en particulier s'il est prêt à encourager une réduction massive des tarifs des chemins de fer fédéraux et secondaires, à titre d'essai pour les mois d'août et de septembre 1933 par exemple et s'il est prêt à soutenir efficacement un effort dans ce sens.

La troisième ascension dans la stratosphère

M. Cosyns, principal collaborateur de Piccard, a donné les détails sur la troisième ascension dans la stratosphère qu'il projette pour cet été avec MM. Debruyll et Demuyter. Le départ se fera en Belgique, à Hour-Avenue, près de Ciernognon, en juillet ou en août. C'est le ballon qui a servi à l'ascension précédente qui sera utilisé avec une nouvelle nacelle. L'ascension doit se faire par paliers, de manière à faciliter les observations scientifiques. Ce résultat sera obtenu soit en adjoignant au ballon stratosphérique proprement dit un ballon libre, le Belgica, qui servira de frein et rompra l'amarre à une certaine altitude, soit en munissant le ballon stratosphérique d'une soupape automatique dont M. Cosyns étudie la construction. Une expérience va être tentée avec le Belgica au début de juin. La date du départ sera fixée un matin pour le lendemain à l'aube lorsque les conditions météorologiques seront favorables et que le vent sera à zéro.

La nécessité de s'élever par paliers s'est imposée, car si au cours de la deuxième ascension les mesures prises ont donné les résultats désirés, on n'en a pas moins constaté que le mesurage des rayonnements cosmiques est une affaire plus compliquée qu'on ne le croyait.

L'assemblée des chefs de section

La vingtième assemblée générale de l'Association des chefs de section, réunie à Berne, qui a entendu une causerie du lieutenant-colonel Frik, de l'état-major général, sur la réorganisation de notre armée, ainsi qu'à son banquet, un beau discours de M. le conseiller fédéral Minger, sur la nécessité de rendre notre armée de plus en plus apte à sa tâche (ordre et tranquillité à l'intérieur et paix à l'extérieur) a voté sur la proposition de la section de Saint-Gall, la résolution suivante :

« L'assemblée condamne les attaques dirigées ces derniers temps contre l'ordre et la tranquillité dans la Confédération, se prononce unanimement aujourd'hui comme hier, en faveur de la préparation de l'armée comme instrument de défense nationale et remercie le chef du Département militaire fédéral, M. Minger, et tout le Conseil fédéral, ainsi que le gouvernement bernois pour la défense énergique des principes du droit, de l'ordre et de la liberté garantis par la Constitution fédérale ».

La France dénonce l'accord commercial franco-suisse

Notifiant la dénonciation de l'accord commercial franco-suisse, l'ambassadeur de la république Française a déclaré que son gouvernement est prêt, durant la période de six mois précédant l'expiration du traité, à entrer en négociation pour régler le régime des échanges commerciaux entre les deux pays.

L'affaire des zones

Le Conseil fédéral a été informé par le gouvernement français que la France entend faire usage de la proposition qui consiste à avoir recours à la procédure de médiation prévue dans le jugement rendu par la Cour de La Haye au sujet des zones, en présence de questions litigieuses intéressant l'affaire des zones.

Cette affaire serait assumée par un tribunal arbitral composé de trois experts. Ceux-ci n'appartiendraient à aucune des deux parties contractantes. Si aucune entente ne pouvait être réalisée en ce qui concerne le président de ce tribunal, il appartiendrait au président de la Cour permanente de justice internationale de La Haye de le désigner.

La bière suisse ne désaltérera pas les Américains

On sait que la fabrique de tonneaux de Rheinfelden a reçu des Etats-Unis une commande de quelques milliers de tonneaux à bière. Cela paraît avoir donné naissance à des bruits selon lesquels les brasseries suisses seraient en état d'exporter de la bière en Amérique. Toutefois, et malgré la qualité de nos bières, les frais de fabrication élevés et les conditions de transport défavorables empêchent nos entreprises de concourir avec succès avec les brasseries situées au bord de la mer et travaillant à meilleur compte. Au surplus, les prescriptions américaines relatives à la concentration obligeraient à fabriquer des bières faibles spéciales, car les nôtres contiennent trop d'alcool. Toutes ces raisons, auxquelles s'ajoutent des droits de douane prohibitifs, font qu'il n'y a pas lieu d'envisager l'exportation de la bière suisse aux Etats-Unis.

Le rail et la route

Les négociations qui se poursuivaient depuis quelque temps entre les Chemins de fer fédéraux, les Chemins de fer privés et les milieux intéressés à l'automobile, sur le partage du trafic et la coordination du rail et de la route en Suisse, se sont terminées par un accord. Le nouveau régime sera établi par une loi fédérale impliquant le système des concessions et assurant d'une manière originale, par la création d'une société coopérative, groupant tous les concessionnaires, la coordination du chemin de fer et de l'automobile. Dans cette coopérative, les chemins de fer auront la moitié des droits, les intéressés à l'automobile un quart et les groupes économiques le dernier quart.

En même temps que le projet de loi, on a discuté et élaboré un projet de convention renfermant notamment des détails sur la manière dont la nouvelle Se-

sa (Coopérative) devra organiser la coopération et le partage du trafic. Dans la coopérative, les chemins de fer disposeront de la moitié des parts sociales, les entreprises d'automobiles et les expéditeurs se partageant l'autre moitié.

Le projet de loi sur le partage du trafic ne semble pas devoir impliquer une modification de la Constitution.

Terrible accident au Tessin

Un terrible accident s'est produit au Monte Gribbio, au-dessus de Chironico, où un groupe d'ouvriers, d'origine suisse et italienne, étaient occupés à la construction d'un téléphérique. Tout à coup, un fil entra en contact avec la ligne électrique d'une tension de 160.000 volts.

Sept des ouvriers furent électrocutés et tués sur le coup. En outre, cinq sont grièvement blessés; trois sont dans un état désespéré. Les blessés ont été immédiatement transportés à l'hôpital de Faido.

Les ouvriers tués sont MM. Carletto Darraigni, 23 ans (Suisse); Antonio Bassi, 25 ans (Italien); Giovanni Bardin, 28 ans (Italien); Arnoldo Caddai, 21 ans (Italien); Candido Dazzi, 25 ans (Suisse); Luigi Bettoni et Giovanni Bettoni (Italiens).

Pour le rapprochement des petits Etats

La Nouvelle Société helvétique, réunie sous la présidence du Dr. Zschokke, a entendu une conférence du Dr. Marti, correspondant belge de la Nouvelle Gazette de Zurich. Continuant la propagande qu'il a déjà commencée dans son journal, le conférencier a montré la nécessité de lutter contre les tendances hégémoniques invétérées des grandes puissances, et les avantages d'un rapprochement des petits Etats, qui pourraient pratiquer une politique commune dans la plupart des questions internationales. Les principes de M. Marti ont trouvé un public sympathique, mais la discussion a surtout roulé sur les difficultés de réalisation pratique.



RESTAURANT KURSAAL
Prop. C. ANDROPOULOS
Rue Elfi Bey. — Immeuble "DIANA PALACE"
Téléphones: 59781 - 43384
RESTAURANT — BRASSERIE
Menu complet à partir de P. T. 12.
SERVICE A LA CARTE
La plus riche cave de vins en Egypte

Pourquoi souffrir des maux de reins, RHUMATISMES, goutte, etc.
lorsque vous avez la guérison à portée de main à
l'Etablissement Thermal
de
HELOUAN
Les meilleurs bains sulfureux du monde.
Prix très réduits.

Hôtel Victoria
OBERHOFEN - Lac Thoune
Bonne Maison de familles.
Ouverture du 15 Mai au début d'Octobre.
Prix de pension Fr. 10.- à Fr. 15.- par jour.
Direct. TH. GRAEUB (du Grand Hôtel - Helouan)



Lait en poudre demi-gras fabriqué par NESTLÉ, le seul aliment pour les enfants intolérants au lait maternel, en raison de sa composition dextri-maltosée.

Demandez l'avis de votre médecin. Produit se conservant parfaitement.

Banque Belge et Internationale en Egypte

Société Anonyme Egyptienne, autorisée par Décret Royal du 30 Janvier 1929. Capital souscrit L.E. 1.000.000 = Capital versé L.E. 500.000. Siège Social au Caire: 45, rue Kasr el Nil. Siège d'Alexandrie: 10, rue Stamboul. Correspondants dans les principales Villes du Monde. — Traite toutes les opérations de Banque. La Banque Belge et Internationale en Egypte a repris les Succursales Egyptiennes de la Banque Belge pour l'Etranger. Elle a été fondée sous le patronage d'un groupe de Banques européennes et américaines importantes, parmi lesquelles figure la Banque Commerciale de Bâle.

Banque Commerciale de Bâle

Zurich BALE Genève

Capital-actions entièrement versé et réserves Fr. 133.500.000

Toute opérations de banque aux meilleures conditions.

Affiliation en Egypte: BANQUE BELGE ET INTERNATIONALE EN EGYPTE Représentant à Alexandrie: R. L. DELAQUIS

Le coin du sourire

Voyage de noces

S'amusait-on dans le traditionnel voyage de nos pères à Venise? Mme Marcelle Tinayre ne le pense pas.

«Lui, l'homme embêté de jour en jour, il se contraignait de moins en moins. Il se jetait sur le courrier qu'on lui apportait à table, comme un naufragé sur une bouée flottante.

Il pensait à ses affaires, cet homme! Il pensait à son bureau, à son usine, à son étude, à ses employés, à ses papiers, à toute cette vie qui était sa vraie vie à son climat, fait pour lui et fait par lui, hors de quoi il était un étranger, un exilé, un homme exaspéré de perdre son temps, dans un rôle sentimental qui ne lui convenait pas, et dans cette Venise qu'il avait bien assez vue...

Ils sont retournés chez eux, Monsieur et Madame, et maintenant — après dix années — je les imagine installés dans leur existence confortable. Lui, certainement, est beaucoup mieux qu'il n'était dans sa lune de miel, parce qu'il ne se contraind pas à chanter un rôle qui n'est pas dans sa voix, gêné dans le personnage de mari obligatoirement amoureux, il est à l'aise dans le personnage d'excellent mari d'excellent père et d'excellent homme d'affaires. Et sa femme n'est pas malheureuse. Elle craint seulement d'engraisser. C'est une personne de trente ans passés, bonne mère, bonne maîtresse de maison, solide, économe, ambitieuse pour ses enfants et sévère aux dames qui trompent leur mari. Les puissants génies qui président à l'union conjugale sont aussi forts que l'amour et contre l'amour: habitude, intérêt, affection, socialement si utiles, si respectables...

Quelquefois les époux parlent du beau voyage de nocces qu'ils ont fait en Italie. Ils nomment des hôtels, des monuments, des musées. Les gens qui ne sont pas allés à Venise, qui n'iront jamais, disent: «Vous avez eu de la chance de voir toutes ces belles choses... Ah! Venise! Venise!...»

Et Madame sourit, un peu mystérieusement. Elle aussi murmure: «Ah! Venise!... Venise!...»

Croyez-vous qu'elle se souvienne de l'homme ennuyé qui lisait les journaux en face d'elle, dans la salle à manger de l'hôtel?

Non. A force de raconter le voyage qu'elle aurait voulu faire elle croit réellement l'avoir fait. Ses souvenirs magnifiques composent une espèce de légende et cela suffit à cette femme raisonnable pour contenter ce qui reste en elle de la jeune fille d'autrefois.

The King George Cigarettes Manufactory

George Kyriacou 4, Boulevard de Ramléh Alexandrie (Egypte)

JULES & HENRI FLEURENT

Maison fondée en 1878 42, Rue Madabegh - Le Caire - Téléph. 46389-59776. ALIMENTATION GÉNÉRALE Fruits, Primeurs, Boucherie, Volaille, Gibier, Huitres, Vins, Liqueurs, Eaux Minérales, Articles de Ménage.

Société Misr pour l'Exportation du Coton

(EX LINDEMANN) ALEXANDRIE Rue Stamboul, Immeuble Banque Misr Boîte Postale 357 Adresse Télégraphique: "MILCOTON" Correspondants: LINDEMANN & Co. Dresde (Saxe) Wienerstrasse, 40 Agents Généraux pour le Continent: MERKLE & Co. Bâle (Suisse) Kaufhausgasse, 2

C'est le Dimanche, le beau Dimanche...

Suisses pour passer en famille une journée heureuse et saine. Venez au Mariout, descendez à IKINGI à l'Esbeh Suisse, chez l'ami MULLER. Une bonne cave, une bonne cuisine, un bon accueil. Il y fait toujours Dimanche...

OSCAR GREGO ASSURANCES

ALEXANDRIE: Tél. 4040 - B.P. 2106 LE CAIRE: Tél. 3613 - B.P. 934 Incendie, - Transports Maritimes, - Fluviaux, - Terrestres, - Automobiles, - Accidents et Maladies, - Collectives Ouvrier, - VIE, - Responsabilité Civile, - Bagages, - Vol, - Bris de Glaces, - Valeurs et Numéraires par Poste et par Messager, - Emeutes, - Infidélité. Effectuées auprès des Compagnies: CALEDONIAN INSURANCE Co. (Compagnie d'Assurance fondée en 1845). THE NETHERLANDS (Compagnie d'Assurance fondée en 1845). FATUM (Compagnie d'Assurance contre les accidents), "LEVANT" Insurance et Reinsurance Coy et au Lloyds. Organisation spéciale pour assurances industrielles de toute sorte: Incendie, Accidents professionnels et Maladies des ouvriers et frais relatifs, Responsabilité civile des Industries et des Entrepreneurs.

Pour avoir une audition parfaite, Pour égayer votre Home, un appareil

Radio ou Radio-Gramophone

dernier modèle à 10 lampes

"His Master's Voice"

K. Fr. VOGEL - W. & E. VOGEL & Co. Successeurs

ALEXANDRIE: 28 Rue Chérif LE CAIRE: 16, Rue Maghraby HELIOPOLIS: 10, Boulevard Abbas

The Land Bank of Egypt

BANQUE FONCIÈRE D'EGYPTE

Société Anonyme Egyptienne fondée par Décret Khédivial du 10 Janvier 1905.

Siège Social à ALEXANDRIE

CAPITAL Lstg. 1.000.000. — RESERVES & PROVISIONS Lstg. 805.000

Prêts sur Hypothèques à long ou court terme. — Acquisition de créances hypothécaires. Acceptation de capitaux en dépôt avec ou sans intérêts.



La Bâloise

Compagnie d'Assurances contre l'Incendie Une des plus anciennes Compagnies Suisses, Etablie en 1863

Agents Généraux pour l'Egypte:

ALBALI & Co.

ALEXANDRIE

4, Rue de l'Archevêché — B. P. 467

LE CAIRE

177 Rue Emad El Dine, Tél. 50919 B.P. 41

Sous-Agent à Port-Saïd:

DENIS N. MARKETOS

9, Rue Constantinieh Tél. 655 B.P. 44

CRÉDIT IMMOBILIER SUISSE-ÉGYPTIEN

(Société Anonyme Suisse)

CAPITAL: Francs. S. 2.250.000. OBLIGATIONS: Francs. S. 5.000.000.

SIÈGE ADMINISTRATIF... 6, Rue Chérifein (Le Caire)

SIÈGE SOCIAL... 16, Rue de Hollande (Genève)

AVANCES SUR REVENUS IMMOBILIERS AVANCES POUR CONSTRUCTIONS D'IMMEUBLES ET DE VILLAS

Comptoir des Ciments

Société Anonyme des CEMENTS d'EGYPTE, Société Egyptienne de CIMENT PORTLAND, Tourah et SOCIÉTÉ de CIMENT PORTLAND de Hérouan

Siège Social: LE CAIRE, Rue Madabegh No. 30, B.P. 844.

Téléphones 46023-46024-46025

Bureau à ALEXANDRIE, Rue Abou Dardar No. 5. — B.P. 397

Téléphone A 5589

Ciment Portland Artificiel Garanti conforme aux exigences du British Standard Specifications for PORTLAND CEMENT ainsi qu'aux spécifications du Gouvernement Egyptien

CIMENT SPÉCIAL A HAUTE RÉSISTANCE PRODUCTION ANNUELLE: 400.000 TONNES

Banco Italo-Egiziano

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit Lst. 1.000.000 — Versé Lst. 500.000

Siège Social et Direction Générale: ALEXANDRIE

Filiales: Alexandrie, Le Caire, Benha, Béni-Mazar, Béni-Souéf, Fayoum, Mansourah, Mit-Ghamr, Minieh et Tantah.

Toutes les opérations de Banque

Service de Caisse d'Epargne en Livres Egyptiennes et en Lires Italiennes.

Chauffez-vous et faites votre cuisine au gaz

CHAUFFE-BAIN depuis P.T. 1200 1er versement P.T. 210. Et 11 mensualités de P.T. 90 CUISINE AVEC FOUR depuis P.T. 730. 1er versement P.T. 125. Et 11 mensualités de P.T. 55

LEBON & Cie.

Rue Isaac El Nadim No. 4. — ALEXANDRIE

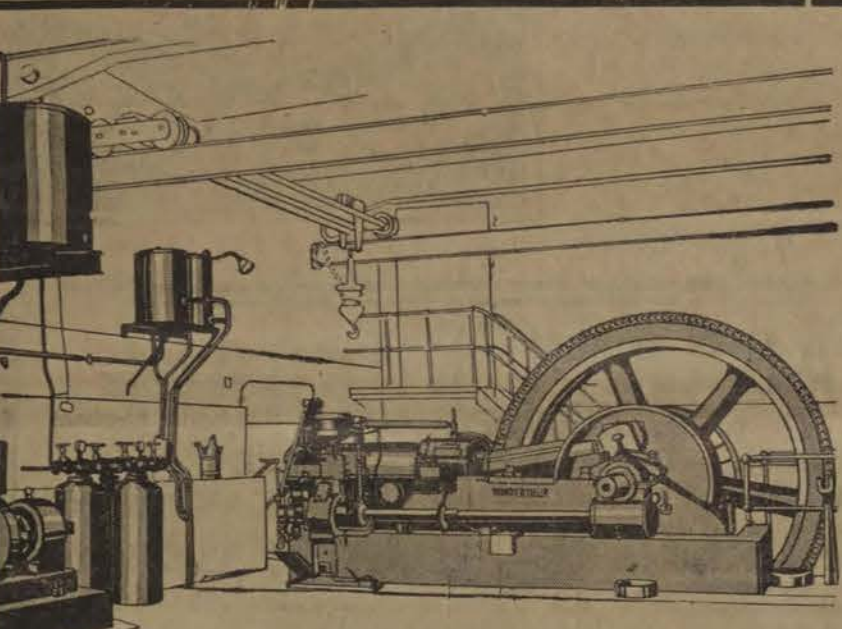
Pour tous vos achats de Papiers d'Emballage, d'Impression & Cartons en tous genres Adressez vous à la maison

Elie Banoun & Max Feigenbaum Tél. 18-12 Rue Mancini No. 6 (derrière l'Eglise Maronite) B.P. 1167

VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL

Prix défiant toute concurrence

Adresse Télég.: BULWARK



SOCIÉTÉ SUISSE pour la Construction de Locomotives et de Machines WINTERTHUR

Moteurs Diesel S. L. M. Winterthur verticaux et horizontaux Moteurs à Gaz et Gazogènes "S.L.M. Winterthur" Compresseurs rotatifs et Pompes à vide "S.L.M. Winterthur"

Installations fixes et transportables

Installation de Moteur Diesel S. L. M. WINTERTHUR.

Agents exclusifs: The Egyptian Engineering Stores

Siège Social: ALEXANDRIE, 42-44, Rue Sidi-Metwalli B.P. 43. — Téléphone: 3508, 355. — Adres. Télég.: AZIZ Branches: Le Caire, Assiut, Jaffa, (Palestine)

National Bank of Egypt

Constituée aux termes du DÉCRET KHÉDIVIAL du 25 Juin 1898 avec le droit exclusif d'émettre des billets remboursables au porteur et à vue.

Capital: Lstg. 3.000.000

Réserves: Lstg. 2.950.000

SIÈGE SOCIAL: LE CAIRE. — SUCCURSALE: ALEXANDRIE

Agences dans toutes les villes principales de l'Egypte et du Soudan. Agence de Londres: 6 & 7, King William Street, E. C. 4.

Banca Commerciale Italiana per l'Egitto

Société Anonyme Egyptienne

Capital souscrit L.Eg. 1.000.000

versé " 500.000

Réserve ordinaire " 27.000

SIÈGE SOCIAL ET DIRECTION GÉNÉRALE A ALEXANDRIE

Sièges: ALEXANDRIE - LE CAIRE | Succursales: DAMANHOUR - MANSOURAH

Agences: BENI-MAZAR, BENI-SOUÉF, MEHALLA-KEBIR, MINIEH, SOHAG, TANTAH, ZAGAZIG.

Bureau Cotonniers: ABOU-KERKAS - ABOUTIG - BENHA - BIBEH - DEIROUT

FACHN - FAYOUM - GUIRGUEH - KAHR EL ZAYAT - MELLAQUI - TAHTA.

FONDÉE PAR LA BANCA COMMERCIALE ITALIANA, MILAN

Capital Lit. 700.000.000 — Réserves Lit. 580.000.000

Toutes opérations de Banque en Egypte et à l'Etranger. Service spécial de Caisse d'Epargne en Lires Italiennes et Livres Egyptiennes.

EMISSION DE "TRAVELLERS' CHEQUES" (Chèques pour voyageurs) de la BANCA COMMERCIALE ITALIANA, New-York.

Pour avoir de belles fleurs dans votre jardin et de belles plantes d'appartement

EMPLOYEZ L'ENGRAIS ORGANIQUE SPÉCIALEMENT PRÉPARE par

The MANURE COMPANY of EGYPT

Cie. des Engrais d'Egypte

6, Rue Chérifein. — LE CAIRE

P.T. 50 par sac de 100 Kgs.

Pour les grandes cultures demandez notre

brochure spéciale



En Egypte

La lutte contre le chômage

Un entretien avec M. R. Greaves

Dans quelques jours, S.E. Ahmed Ziwer pacha, ancien Président du Conseil, président du Conseil Supérieur du Travail, et M. Greaves, Directeur du Bureau du Travail, quitteront l'Egypte pour aller la représenter au Congrès International du Travail qui se réunira à Genève.

C'est la deuxième fois que l'Egypte se fait représenter aux réunions de ce congrès, son représentant, l'an dernier, étant S.E. Mahmoud Fakhry pacha, ministre d'Egypte à Paris.

Il est à relever que les représentants de l'Egypte au congrès ne sont que de simples observateurs, ils ne prennent pas part aux discussions.

Or, un rédacteur du « Balagh » a demandé à M. Greaves comment l'Egypte, ne se fait pas représenter à ce congrès par des ouvriers.

— Lorsque l'Egypte deviendra membre du congrès — dit Mr Greaves — elle pourra se faire représenter par trois groupes différents, le premier délégué par le gouvernement, le deuxième par les patrons et le troisième par les ouvriers. Or, l'Egypte ne peut devenir membre du congrès qu'une fois qu'elle sera membre de la Société des Nations dont le congrès fait partie. A ce moment là, l'Egypte payera ses contributions annuelles à la Ligue des Nations, à la Cour de la Haye et au Bureau International du Travail de Genève. Il est certain que la contribution qu'aura à payer l'Egypte sera grande, puisque la Hollande, dont la population n'est que de huit millions d'habitants paye annuellement huit mille livres.

Notre confrère arabe a demandé alors à M. Greaves quelles sont les suggestions qu'il entend soumettre jeudi prochain à l'examen du Comité chargé de lutter contre le chômage, présidé par S.E. Saïd El Ezabi pacha, sous-secrétaire d'Etat à l'Intérieur.

Le Directeur du Bureau du Travail a répondu :

— Il y a trois suggestions principales. « La première tend à ce que le gouvernement élabore un programme pour les constructions nécessaires aux bâtiments des diverses administrations de l'Etat, programme qui serait exécuté durant les périodes difficiles comme celle que nous traversons actuellement, avec le concours des chômeurs. Le gouvernement ne fera ainsi que suivre l'exemple des Etats-Unis d'Amérique.

« La deuxième tend à exempter les nouveaux immeubles de tous impôts pendant cinq ans, à partir du moment présent. Cela contribuera beaucoup à inciter les propriétaires à construire de nouveaux immeubles, d'autant plus que les matériaux de construction sont à un prix réduit par rapport aux quatre dernières années. Dès que les propriétaires commenceront à construire, les chômeurs trouveront du travail.

« La troisième tend à la création d'un bureau de travail, que l'on appelle en France « Bourse du Travail » et dont la mission serait de rechercher des places pour les chômeurs auprès des Ministères et administrations de l'Etat, ainsi qu'auprès des milieux industriels, financiers et commerciaux ».

Une mission agricole en Angleterre France et Italie

Le ministère de l'Agriculture, qui a déjà décidé d'envoyer en Hongrie une mission agricole composée de quelques techniciens, vient de prendre une nouvelle décision pour envoyer une autre mission en Angleterre, en France et en Italie.

Cette mission, qui aura à sa tête Mohamed Mounir effendi, sous-directeur du service d'Horticulture, passera quarante-cinq jours dans ces trois pays, pour y visiter les installations horticoles et les pépinières. Elle étudiera les méthodes et les règlements de nature à permettre d'améliorer les conditions des vergers et des pépinières en Egypte.

Un écho du Congrès de musique orientale

Au dernier congrès de musique orientale, certains congressistes ont déployé des efforts louables pour réformer la musique arabe et y introduire les méthodes

modernes adoptées dans les pays occidentaux. Durant le Congrès, plusieurs disques furent enregistrés, pour fixer certaines pièces musicales caractéristiques. D'autres travaux intéressants furent accomplis. Et tous ceux qui s'intéressent à la musique orientale fondent de grands espoirs sur cette activité qui a d'ailleurs commencé à produire ses effets dans l'évolution de la musique.

Pour réaliser un des vœux du Congrès, le ministre de l'Instruction Publique a décidé de créer une bibliothèque musicale, où sont conservés les disques dont il s'agit et tous les nouveaux disques que l'on se procurera à l'avenir.

La bibliothèque contiendra également un grand nombre d'ouvrages traitant de la musique et des recueils de morceaux considérés comme les chefs-d'œuvre de l'art oriental. Ces disques, recueils et ouvrages seront d'une utilité précieuse pour les études musicales.

L'encouragement de l'estivage à Alexandrie

Nous apprenons que le gouverneur d'Alexandrie compte former un comité de propagande dans le but d'encourager l'estivage dans la ville d'Alexandrie.

En dehors de la réclamation, le comité en question s'abouchera avec les hôtels en vue d'obtenir des conditions spéciales pour les habitants du Caire et de l'intérieur désirant faire un séjour d'une certaine durée à Alexandrie.

La protection des cotonnades égyptiennes

Une réunion eut lieu à la Chambre de Commerce égyptienne pour étudier la question de la protection des cotonnades égyptiennes. Des délégués de la Chambre de Commerce du Caire étaient présents à cette réunion qui dura plus de trois heures.

Les mesures récemment prises par le gouvernement furent examinées.

Il fut constaté qu'à la suite de la récente majoration des droits de douane certains articles étaient bien protégés alors que d'autres l'étaient insuffisamment.

Il fut donc décidé de demander au gouvernement d'examiner à nouveau la question, afin de protéger les articles non touchés par la récente majoration douanière tout en ne lésant pas les intérêts du consommateur.

L'Egypte à la Conférence Economique

Sir Edward Cook, gouverneur général de la National Bank of Egypt, s'est embarqué à Port-Saïd, pour se rendre en Angleterre, où il représentera l'Egypte à la Conférence Monétaire et Economique, avec les autres membres de la délégation égyptienne.

Par le même bateau, est parti M. Craig, secrétaire financier du ministère des Finances, qui a été désigné comme secrétaire technique de la délégation.

Disons, à cette occasion, que sir Edward Cook examinera, durant son séjour en Angleterre, avec Ahmed Abdel Wahab pacha, sous-secrétaire d'Etat aux Finances, la question du renouvellement de l'accord conclu entre le gouvernement et la banque au sujet de l'émission des banknotes.

On sait qu'après la visite de M. van Zeeland et de sir Otto Niemeyer à l'Egypte, cette question fut mise sur le tapis. Les deux éminents experts avaient été d'avis de modifier le statut de la National Bank of Egypt pour en faire, en quelque sorte, une banque d'Etat, se bornant plus ou moins à émettre des banknotes. Ce point sera examiné en détail à l'occasion du renouvellement de l'accord.

De grandes quantités d'or ont été saisies l'année dernière par les Douanes

D'après les statistiques de l'administration des Douanes les autorités ont saisi durant l'année écoulée la somme de L.E. 6.657 en monnaies d'or et une quantité de 267 kilos en lingots qu'on tâchait d'exporter clandestinement du pays.

D'autre part, depuis le commencement de l'année en cours, l'activité de la contrebande du métal jaune s'est sensiblement ralentie.

Enfin, l'administration des Douanes n'a saisi jusqu'ici, malgré une surveillance étroite, que L.E. 1814 en or et un kilo de lingots du précieux métal.

L'agrandissement du port d'Alexandrie

Ibrahim Fahmi Karim pacha, ministre des Communications et Mohamed Osman bey, sous-secrétaire d'Etat au même ministère se trouvent à Alexandrie.

Ils ont passé le dernier week-end à discuter avec les autorités compétentes à l'administration des Ports et Phares, diverses questions et projets relatifs à l'agrandissement du port d'Alexandrie.

Ils eurent de longs entretiens avec le directeur général, le sous-directeur et l'ingénieur en chef des Ports et Phares.

Les points sous examen se réfèrent à la construction d'un bassin pétrolier, d'un quai spécial pour les navires transportant des touristes et d'un autre quai pour les nitrates.

Compagnie des Messageries Maritimes

Les Messageries Maritimes, en collaboration avec la Compagnie P. L. M. afin de faciliter la traversée de Marseille tant pour les passagers que pour les bagages, ont créé une liaison entre le bateau et le train.

Des voitures directes seront réservées aux passagers des Messageries Maritimes, voitures qui partiront du quai de débarquement et seront raccordées au rapide No. 12 à destination de Paris. (Départ du quai de débarquement des Messageries Maritimes vers 10 h. arrivée à Paris le même jour à 22 h. 30).

Ce nouveau service fonctionnera aux arrivées des paquebots partant d'Egypte aux dates ci-après :

Bateaux partant d'Alexandrie, (ligne d'Egypte-Syrie) :

« Champollion » 13 juin, « Mariette pacha » 20 juin, « Patria » 27 juin, « Champollion » 4 juillet, « Mariette pacha » 11 juillet.

Bateaux partant de Port-Saïd, (ligne de Chine-Japon) :

« André Lebon » 19 juin, « Félix Roussel » 3 juillet.

Les voyageurs seront admis dans les voitures spéciales pour toutes destinations sans autres restrictions que celles résultant des conditions d'admission fixées par la Cie P. L. M. pour le train No. 12.

Les bagages, après dédouanement, seront enregistrés sur le quai même de débarquement et placés dans le fourgon à bagages spécialement réservé aux passagers des M.M.

Les billets seront délivrés à bord par les Commissaires qui pourront également remettre aux passagers des tickets gardes-places, au tarif ordinaire.

Un bon conseil

Attention à vos yeux

L'œil, le plus précieux de tous les biens, est de tous les organes le plus délicat. Il est assailli par de multiples et douloureuses maladies qui, graves ou légères, ont des conséquences terribles pour la vue.

Yeux pleureurs ou larmoyants, rouges et enflammés par les poussières, douloureux, irrités, fatigués et surmenés par les veilles, le travail, la lumière, la lecture, l'écriture, la couture, le cinéma. Paupières collantes, rouges et gonflées, chute des cils, démangeaisons, orgelets. Vue trouble, fatiguée et affaiblie par le travail, l'âge ou la maladie, vision de points noirs.

Conservez votre vue et la santé de vos yeux par l'emploi journalier de la « LOTION LUNA ».

Cette merveilleuse préparation n'est ni un remède secret, ni un produit d'une activité dangereuse ou mal connue, mais une préparation d'une innocuité absolue et douée des précieuses propriétés suivantes : Elle fortifie la vue et la conserve, avive le brillant de l'œil et entretient sa limpidité. Son action est étonnante et immédiate, elle calme et guérit.

PHARMACIE WEISER au Caire, ainsi que dans les principales pharmacies de toute l'Egypte.

FLOREAL

6, Rue Fouad Ier, Alexandrie
Téléphone 830

Grande Culture à Esbet Khurshed.
Bouquets & Corbeilles de Mariage.
Fleurs. - Plantes. - Couronnes, etc.

- Prix modérés -

NITRATE DE POTASSE

44 % de potasse pure & 13 % d'azote nitrique

L'engrais le plus efficace et le plus économique pour toutes les cultures.

50 Kilogs de Nitrate de Potasse assurent le même effet que 100 Kilogs d'autres engrais azotés.

Agents Consignataires exclusifs en Egypte :

Société Commerciale Belgo-Egyptienne S.A.E.

Ancienne Maison J. GHYSELEN

4, Rue Chérif Pacha B.P. 654
ALEXANDRIE

8, Rue Cheikh Aboul Sebaa B. P. 127
LE CAIRE

JUDGE A MOTOR OIL ON PERFORMANCE, NOT PRICE!

FOR
STRAIGHT LINE
PERFORMANCE
USE

VEEDOL

MOTOR OIL

Lower Consumption... Better Body... Easier Starting

Sole Distributor: L. Savon & Co. Alexandria, Tel. 44-37
Cairo, Téléph. 53540



SAPHIRO
Cigarettes
Coutarella

SOCIÉTÉ DU NAPHTHE S. A.

SOUS LA RAISON

A. I. MANTACHEFF & Co.

SIÈGE SOCIAL : GENÈVE, 56, RUE DU STAND

PÉTROLE RAFFINÉ

BENZINE

« TONELINE »

HUILES

pour Autos

« TONELINE »

DIESEL OIL

HUILES & GRAISSES
pour toutes Industries.

ابو خروف

Agence principale pour
l'Egypte, Soudan, Syrie,
Chypre et Palestine

ALEXANDRIE :
1, Rue Eglise Debbane
phones 7018-7019-7020

Succursales :
Caire, Beyrouth & Jaffa

Depôts et Agences
dans toutes les villes



TRADE MARK

Abadie Reinhardt

EL HAWABER

Les produits suivants, provenant directement de l'ABADIEH REINHART, EL HAWABER, sont vendus en gros et en détail par :

M^r J. J. SURBECK

B. P. 997.

Tel. 2290

Farine blanche. - Riz. - Farine de Graham,
Miel, Beurre fondu



OTIS

Ascenseurs et Monte-charges

Société Anonyme Italienne

Capital Social L. 6.000.000

Siège Social : Via Emanuele Gianturco - Naples

Agents à Alexandrie :

MOSSERI, CURIEL & Co. 7, Rue de la Gare du Caire
au Caire :

Angle Rue Emad el Dine et Rue de la Reine Nazli.

DE LA FUMÉE SANS NICOTINE!

80% DE LA NICOTINE ÉLIMINÉS DE
LA FUMÉE ET NON DU TABAC PAR
UN BOUT-FILTRE CELLULOSE.

AUCUNE COMPARAISON AVEC DES
CIGARETTES « DÉNICOTINISÉES » OU
PAUVRES EN NICOTINE.

Filtera

ED. LAURENS
ALEXANDRIE

P.T. 4,5 NET



Les
Suisse
en
Palestine
et en
Syrie



EN PALESTINE

La visite du Roi Fayçal

La presse palestinienne consacre de très nombreux commentaires à la récente visite faite par le Roi Fayçal de l'Irak à Amman et à Jérusalem avant de partir pour l'Europe.

En général les journaux arabes sont unanimes dans le panégyrique du grand monarque hachémite qu'ils regardent comme le symbole de la fédération panarabique dont on rêve depuis des années dans le Proche-Orient.

De toutes les régions de la Syrie, de la Palestine et de la Transjordanie, des délégations se sont rendues à Amman pour souhaiter la bienvenue au Roi de Bagdad et pour le prier à bien vouloir s'intéresser à la cause nationale de leurs différents pays. Les Palestiniens étaient présidés par Mousa Kazem Pacha, Chef du Comité Exécutif Arabe, et accompagnés aussi par le Vice-Président du Suprême Conseil Islamique de Terre Sainte.

Les autorités françaises avaient essayé d'empêcher ou du moins de rendre très difficile aux délégués syriens leur voyage en Transjordanie, mais malgré cela plus de 250 personnes sont arrivées à Amman de Damas et Beyrouth.

Le Roi Fayçal est arrivé à Amman en avion, accompagné de plusieurs ministres de son Gouvernement. Il fut reçu officiellement à l'aérodrome par ses frères l'ancien Roi Ali et l'Emir Abdullah, par les autorités civiles, militaires et religieuses de la capitale transjordanienne et par une foule immense de Bédouins.

En remerciant les différentes délégations pour l'accueil qu'elles lui avaient fait, le Roi a dit, entre autre : « Votre cause est juste, et si les nuages peuvent obscurcir pour un jour le soleil, ça ne dure pas. La Palestine restera aux Arabes palestiniens et le Sionisme n'est qu'un épisode dans l'histoire. Je vous recommande de persévérer dans votre révolution pacifique, conduite avec des moyens légaux ».

Le *Falastin* de Jaffa, s'occupant aussi de la question syrienne, reproduit un article du journal ture « Son Posta » où l'on lit, entre autre, ce que voici : « Il nous est confirmé que le Roi Fayçal, après sa visite en Angleterre, se rendra en France où il se rencontrera avec son frère le roi Ali. Nous avons su que cette rencontre a été précédée par une conversation entre le Roi Fayçal et Mr. Lépicier, lequel, parlant de la question syrienne et de la conduite de la France à cet égard, a déclaré que « la France ne se mêle pas dans les affaires intérieures de la Syrie, car elle est d'avis que c'est aux Syriens de choisir la forme de gouvernement la plus convenable à leurs intérêts, soit celle monarchique soit celle républicaine ».

De ces déclarations de Mr. Lépicier, le Roi Fayçal a déduit que la France ne s'opposerait pas à la monarchie en Syrie et il a commencé à répandre avec l'aide de ses partisans l'idée monarchique parmi les rangs des nationalistes syriens et à préparer le terrain pour la proclamation de son frère Ali comme Roi de Syrie.

Des nouvelles de Damas nous apprennent qu'un groupe de nationalistes tra-

AVIS

Les Suisses de Palestine sont priés de bien vouloir communiquer à notre correspondant à Jérusalem, M. le Dr. Mombelli (P.O.B. 406 Tél. 777) toutes les nouvelles qu'ils aimeraient voir publiées dans le Journal Suisse d'Egypte et du Proche-Orient.

Nous serions heureux de voir grâce au dévouement du Dr Mombelli et à la collaboration ainsi établie, se resserrer toujours d'avantage, les liens qui unissent le Journal Suisse à la colonie helvétique palestinienne.

SAVOY PHARMACY

NORTON & Co.

en face National Bank, LE CAIRE

Pharmacie de Confiance

Exécution soignée des Ordonnances.

= Prix très modérés =

Fred. Stabile & Sidney Salama

Importateurs de Charbon de terre.
Exportateurs de Graines de Coton.
Agents Maritimes.

Agents des Compagnies d'Assurances:

The NATIONAL UNION SOCIETY Ltd.
of London (Risques Incendie).

NEW ZEALAND INSURANCE Co Ltd., London
& New Zealand, (Risques automobiles).

BUREAU: 4, Rue du Général Earle.

BOITE POSTALE: No. 4532.

TELEPHONES: Nos. 27-55 et 22-95.

vaillent à faire signer de nombreuses pétitions pour inviter Fayçal à s'intéresser de la question syrienne et pour assurer la France que le peuple syrien désire le choix d'Ali comme Roi de Syrie.

On a su de même que Fayçal, ayant constaté la bonne réussite de la campagne déclenchée par lui-même, et s'appuyant sur les bonnes dispositions du peuple syrien, a interrogé officiellement le Gouvernement Français, attirant l'attention de celui-ci sur le fait que le régime républicain ne s'accorde pas avec les aspirations des Syriens. Il aurait proposé pour le problème syrien la solution que voici : 1. Abolition du régime républicain et institution de la monarchie; 2. Proclamation d'Ali comme Roi de Syrie; 3. Conclusion d'un Traité entre la France et la Syrie pour une période d'au moins 25 ans.

On dit que la France aurait accepté officiellement ces propositions.

On peut donc affirmer que la présence des deux rois hachémites à Paris a été préparée pour la conclusion de l'accord en question. De la sorte, le Gouvernement Français donne à Fayçal de pleins pouvoirs en vue de résoudre le problème syrien par l'élection d'Ali comme Roi de Syrie ».

Le journal ture « Son Posta » finit en disant d'avoir su de source officielle que le Roi Fayçal a intéressé de la question le Président de la République Turque, lequel aurait donné l'assurance qu'il ne s'opposait d'aucune façon au choix d'Ali comme Roi de Syrie ».

Bien que tous ces renseignements de la Presse arabe et turque ne puissent pas être acceptés sans beaucoup de réserves, ils prouvent, toutefois, l'importance que le vieux projet d'une fédération des peuples arabes continue de garder dans la politique du Proche-Orient.

Pour l'Université musulmane

On sait que le Grand Moufti de Jérusalem est parti pour les Indes en compagnie de plusieurs leaders musulmans en vue de recueillir des fonds pour la création d'une Université Arabe.

Celle-ci sera composée de quatre facultés : Théologie, Agriculture, Médecine et Arts.

La faculté de Théologie serait édictée tout près de la Mosquée d'Omar; la Faculté d'Agriculture s'éleverait sur le Mont des Oliviers; la Faculté de Médecine et de Pharmacie au Palace Hotel, et la Faculté des Arts tout près des immeubles du Wakf.

A nos lecteurs

Abonnez vos parents et vos amis. LE JOURNAL SUISSE D'EGYPTE s'efforce de donner un tableau aussi fidèle que complet de la vie Suisse en Egypte et s'intéresse à toutes les manifestations de nos compatriotes, ne saurait manquer d'être le bienvenu, chaque semaine, auprès de ceux qui ont vécu ou qui ont des amis qui vivent dans ce Pays.

En Abyssinie

VOYAGE VERS L'INCONNU

Par A. Perrenoud

(Suite des Numéros précédents)

Sortis de l'enceinte des vieux remparts, nous dépassons les quelques eucalyptus qui précèdent la ville et nous montons, à travers les plantations de café, jusqu'au plateau qui la domine. De partout les caféiers se poussent en rangs serrés à l'assaut des pentes, profitant des plus petites parcelles de terre pour étaler leur feuillage vert sombre, piqué de fleurs blanches. Le café atteint ici, dans son pays d'origine, une richesse d'arôme que nulle autre contrée n'a pu égaler jusqu'à présent; aussi, bien que l'Amérique en soit réduite à détruire sa production, celle de cette région se vend facilement et est encore toujours rémunératrice.

Dès le plateau atteint, les caféiers diminuent et font place aux orangers, aux bananiers, et surtout aux céréales, dont le dourrah constitue la plus grande partie. Terres rouges des sahel d'Afrique du nord et terres noires, analogues à celles de Besarabie, se succèdent; toute la campagne est cultivée. Pourtant, en adaptant la culture à l'europpéenne, au lieu de gratter simplement le sol avec un morceau de bois, on quintuplerait le rendement de cette terre, qui reçoit une pluie abondante durant plusieurs mois de l'année et qui ne demande qu'à produire. Malgré la fécondité du sol, la population est pauvre, mais s'en rend-elle compte? on en peut douter.

Partout des groupes de femmes, revenant du marché, rentrent dans leurs campement. Jeunes filles, aux cheveux tressés en nattes nombreuses et divisés en deux au sommet de la tête, femmes mariées dont les cheveux, tirés en arrière, sont retenus dans un filet derrière le crâne. Elles sont parties ce matin, quelques papayes enveloppées dans une cotonnade, ou une dizaine d'oranges, ou quelques douzaines de citrons sauvages constituaient leur fardeau, ou encore une charge de foin ou des galettes de bouse de vache qui serviraient de combustible. Après de nombreux marchandages elles ont obtenu quelques sahallak (environ 35 cts. français), les plus riches auront acheté quelque cotonnade ou des allumettes ou même, objet de luxe, un peu de sel.

Toutes portent le même vêtement, une pièce de cotonnade, jadis blanche, enroulée et serrée sur la poitrine, laissant les bras et le buste libres, et tombant jusqu'au dessous du genou, serrée sur les hanches, mais assez ample pour ne pas gêner la marche. Mode qui n'aurait pas convenu à nos élégantes européennes d'il y a quelque temps, dont les poitrines plates n'auraient pu servir de soutien à leurs vêtements.

Pieds nus, elles s'en vont à travers la campagne, d'un pas souple et agile, et leurs cotonnades laissent apparaître les corps de bronze, musclés très souvent mieux que celui de nos athlètes olympiques. (à suivre).

Türkiye Seyrisefain Idaresi

TURKISH MAIL LINE - ISTANBUL

Service hebdomadaire régulier et rapide entre

ALEXANDRIE - LE PIRÉE - IZMIR - ISTANBUL

Par les paquebots-poste de grand Luxe

EGE - IZMIR - ANKARA

9000 tonnes 8400 tonnes 8400 tonnes

Pour tous renseignements s'adresser aux Agents Généraux pour l'Egypte

THE ALEXANDRIA NAVIGATION COMPANY; S. A. E.

ALEXANDRIE: 2, Place Mohamed Aly, B.P. 72, Téléphone 5030

LE CAIRE: 9 Rue Chawarby Pacha B.P. 1383, Téléphone 43325

ainsi qu'aux principaux bureaux de passage.

Avez-vous essayé les nouveaux produits SHELL?

SHELL CAR POLISH
pour nettoyer et faire
briller vos Autos.

SHELL FURNITURE
POLISH
pour vos meubles.



SHELL FLOOR POLISH
pour vos parquets.

SHELL HOUSEHOLD
OIL
pour tous besoins
dans la maison.

DE BONNE QUALITÉ ET EN MÊME TEMPS, TRÈS BON MARCHÉ.

Groppi

Midan Soliman Pacha - Le Caire

Actuellement

le plus grand événement de la saison
FLORELLE

DIMITRINO & Co

Rois des Cigarettes de Luxe

Egypte

Le Caire

GRANDS MAGASINS

Davies Bryan & Co.

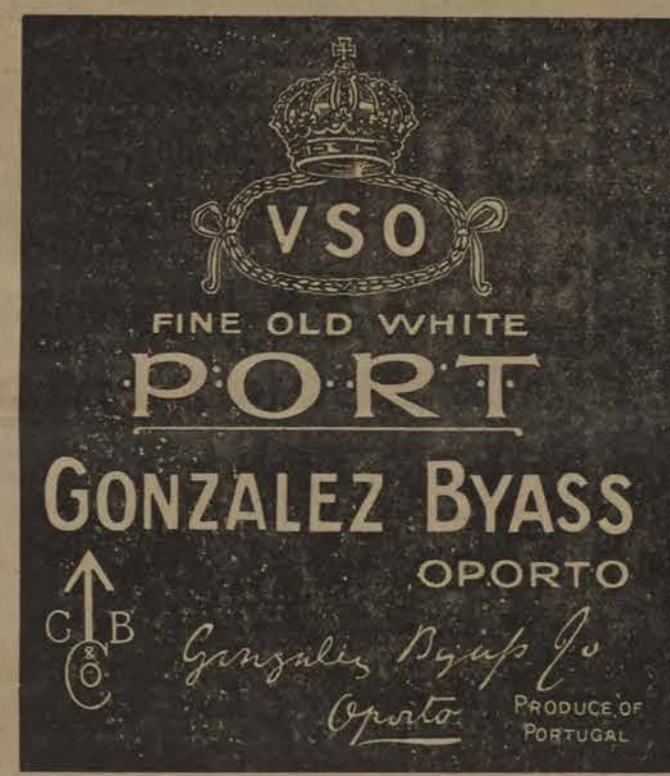
Rue Chérif Pacha - ALEXANDRIE - Téléphone No. 783.

Stock considérable et unique de :

Superbes draperies anglaises; — Bonneterie pour hommes, dames et enfants; Cravates, chemises, faux-cols et pyjamas; — Mallets, valises de toutes dimensions et grand choix d'articles de voyage; — Riche assortiment de chaussures pour hommes, dames et enfants; — Vêtements, pardessus et imperméables incomparables; — Élégants chapeaux de feutre pour homme; — Casques, casquettes; — Articles de sport et accessoires sportifs de tous genres.

NOUVEAUTÉS DE LA SAISON.

Branche: Le Caire



La marque de l'élite

«Gonzalez»

PORTOS & SHERRIES

E. LINDI

Agent général

ALEXANDRIE

33, Rue Chérif Pacha

Téléphone 34-39

LE CAIRE

3, Rue Manshaet El Kataba

Téléphone 54133

FUMEZ

SOUSSA

et utilisez vos coupons

REINHART & Co

La Société Suisse d'Assurance contre les Accidents à Winterthur a payé à ses assurés du 1er Juillet 1875 au 31 Décembre 1932 des indemnités dépassant la somme de 702 millions de francs suisses. Les assurés de la «Winterthur» savent bien que ses Polices représentent pour eux la meilleure garantie de sécurité.

Agents Généraux pour l'Egypte: REINHART & Co., Alexandrie, 7, Rue Adib, B.P. 997, Tél. 4797
Représentant au Caire: WALTER G. MAURER, 41, Rue Madabegh, B.P. 1999, Tél. 54424

DÉPARTEMENT

ASSURANCES

Le meilleur vin CHIANTI ?

RUFFINO

Agents Généraux :

Eredi Albertini

ALEXANDRIE - LE CAIRE

DANS NOS COLONIES

A ALEXANDRIE

MOONLIGHT PARTY au Mariout

On mande de Mersa Matruh que l'honorable Président du Cercle Suisse et le Docteur H. Maurer viennent d'explorer le Mariout à la recherche de l'emplacement le plus favorable pour réunir le 1er juillet en un souper au clair de lune ceux des membres du Cercle qui apprécient les belles nuits d'Egypte.

Il ne s'agit pas seulement de préparer un souper en plein air, éclairé aux lampions, de grouper dans un endroit frais et paisible les Suisses qui aiment la nature et les chants de chez nous. Monsieur Rahm a l'intention de nous conduire dans l'un des vignobles historiques, où la jeunesse d'Alexandrie allait au temps des Ptolémées goûter le vin sucré et les nuits claires du Mariout. Les vignobles sont desséchés et les caves effondrées. Nous n'y trouverons pas le vin du cru; mais il nous restera l'air vif, et la jeunesse que nous y apporterons.

Bientôt, nous publierons les recherches de nos explorateurs. Leur flair, leur érudition, les conseils avisés du Prince Omar Toussoum les conduiront sans doute à trouver dans un vieux vignoble le lieu le plus approprié pour grouper, dans la soirée du 1er Juillet, les membres du Cercle d'Alexandrie et leurs amis.

TENNIS

Décidément nos champions de tennis n'ont pas chômé ces derniers temps. Ce fut d'abord la Coupe Reinhart ensuite le Match contre nos compatriotes du Caire pour la Coupe Bachler-Reinhart, puis le Tournoi handicap et samedi et dimanche dernier le Match contre le Deutscher Sportverein.

Soyons heureux de cette activité sportive dans notre Société. C'est vraiment grâce au Tennis que nos locaux sont plus ou moins fréquentés tous les jours.

Samedi et dimanche dernier nous fûmes donc les hôtes du Deutscher Sportverein à Saba Pacha où un charmant accueil nous fut réservé.

Les 6 Singles furent joués samedi après midi. Voici les résultats :

Von Gerlach bat Eiche 6/1 6/4.
Landerer bat Bernau 6/4 6/4.
Mors bat Jacot Descombes 6/4 6/4.
Wichser bat Osborne 8/6 6/0.
Trog bat Haeusgen 6/2 6/2.
Frauenfelder bat Cosak 6/4 6/4.

Nous fûmes donc victorieux et nous menions avec 4 points contre deux.

Le dimanche après-midi était réservé aux Doubles. Nous escomptions une victoire sur les trois parties à jouer, mais malheureusement il n'en fut rien.

Le Deutscher Sportverein enleva les trois parties de haute lutte et la victoire finale lui revient par 5 points contre 4.

Voici les résultats de dimanche :

Von Gerlach-Mors battent Landerer-Trog 6/8 6/2 6/3.
Bernau-Osborne battent Eiche-Wichser 6/8 6/3 7/5.

Cosak-Haeusgen battent Frauenfelder-Grand 7/5 6/3.

A l'issue du match, un thé copieux fut servi, offert gracieusement par les Dames du D. S.V. Nous les remercions pour leur dévouement.

Nous nous faisons le devoir de remercier sincèrement les membres du D.S.V. en particulier Mr. et Mme Mors, pour les deux charmantes après-midi passées à leur Club.

SPORT.

CLUB NAUTIQUE SUISSE.

L'Union des Clubs d'Avion d'Alexandrie nous informe que des Régates régionales auront lieu le dimanche 25 juin 1933 à Alexandrie à partir de 3 h. de l'après-midi, avec courses pour :

Canoe Novices
Yole à deux, Championnat Régional
Yole à deux novices
Canoe championnat Régional
Yole à quatre novices
Yole à quatre championnat régional
Les courses seront dotées de médailles.

Les inscriptions devront être remises au plus tard le 19 juin.

Le Club Nautique Hellénique organise sa Fête annuelle pour le 2 Juillet pr. et à cette occasion aura lieu une course régionale en :

Canoe débutant 1500 mètres dotée d'une coupe challenge devant être attribuée définitivement au Club qui l'aura gagnée en tout trois fois.

Les inscriptions devront être remises au plus tard le 23 juin.

Nous espérons que quelques Membres prendront part à ces compétitions et ceux qui désirent s'entraîner sont priés de s'annoncer auprès des Chefs d'Equipes.

Le nouveau club d'aviation à Alexandrie

Il y a quelques jours nous annoncions la fondation à Alexandrie d'un nouveau club d'aviation.

Avant-hier matin, pour la première fois il fut permis à un de ses membres de survoler la ville avec un passager à bord.

Ce pionnier de l'aviation alexandrine est notre ami et compatriote M. H. A. Lindemann, fils de M. Hugo Lindemann, le négociant de coton connu.

M. Lindemann accompagné de son père a fait avant-hier matin un vol du Dekhela à Ramlah et retour.

Il décolla et atterrit d'une façon parfaite.

TROUVÉ

sur la veranda du Club Nautique Suisse une plume-réservoir en or.

Pour tous renseignements s'adresser à F. Bertolf c/o Jacob-Descombes, 8, rue Nébi Daniel, Tél. 4987 e.v.

Eglise Protestante d'Alexandrie

Dimanche, 18 juin, à 10.15 a.m.

Culte en allemand.

Dimanche 25 juin, à 10.15 a.m.

Culte en français.

Protestantische Kirche Alexandrien.

Sonntag, den 18 juni, um 10.15 a.m.

Deutscher Gottesdienst

Sonntag, den 25 juni, um 10.15 a.m.

Französischer Gottesdienst.

CHEUR MIXTE

Jusqu'au 1er août les répétitions de chant auront lieu tous les quinze jours.

La prochaine est fixée au lundi 19 juin, à 21 h. p.m. au Cercle.

Nos collaboratrices et collaborateurs sont très cordialement invités à rester fidèles à la bonne cause et à venir aussi nombreux que possible aux quelques réunions qui nous séparent de la Fête nationale.

Une participation régulière nous permettra également d'envisager avec plus d'assurance le programme d'automne auquel nous voudrions inscrire l'étude d'une oeuvre pour choeur et orchestre.

ECOLE PRIMAIRE SUISSE D'ALEX.

Ecole Secondaire

AVIS AUX PARENTS

Nous avons appris qu'une ou deux familles suisses ne peuvent envoyer leurs enfants à notre Ecole, parce que habitant à une distance trop éloignée. Ces parents sont priés de s'adresser au Comité de l'Ecole, qui d'accord avec eux, s'efforcera de remédier à la situation.

Docteur JEAN PERNET

Doctoresse IDA PERNET

ABSENTS

jusqu'au Jeudi 20 Juillet 1933

Couture

Maison Béline

26, Rue Cherif Pacha. — Tél. 361
3ème étage (ascenseur).

Riche collection de modèles de Paris

Prix de façon : Robe de jour à partir de P.T. 80.- Robe de soir et Manteaux P.T. 100.
Corsets sur mesure.

Suisses d'Egypte

au passage au Caire n'oubliez pas de visiter les Salles d'Exposition

G. PAVID & Co

Rue Elfi Bey, Le Caire

notre compatriote y expose les derniers modèles "PEUGEOT" et "DODGE"

ainsi que les célèbres appareils de Radio U.S. "APEX"

Patins "MATADOR"

Facilités de paiement

Maison Suisse de confiance

Garage, location, pièces de rechange réparations — huile — benzine

SCHABEL & SCHUMANN

PEINTURE - DÉCORATION

ALEXANDRIE. — Téléphone 5402
16, Rue Abou Dardar.
LE CAIRE. — Téléphone Bustan 26-52
50, Sharia Emad-EL-DIN.

PASTROUDIS

Le seul coin de Paris en Egypte

CUISINE FRANÇAISE
SERVICE FRANÇAIS
BAR AMERICAIN

AU CAIRE

Petites Annonces

A LOUER, appartements modernes de six pièces dans immeuble de luxe, avec garage au rez-de-chaussée, ascenseur etc. 58, Rue Eleusis, Camp-de-César, vis-à-vis de la Crown Brewery. Loyers modérés.

OCCASION

A LOUER pour le saison d'été à Agamy, chalet nouvellement construit 4 chambres, cuisine, garage.

Convientrait pour séjour estival. Conditions modestes. S'adresser au Journal Suisse.

A LOUER.

Villa luxueuse nouvellement construite entièrement déagée à louer (près gare Victoria) Ramlah.

Tout confort moderne. Hall 6 chambres de maître et dépendance luxueuse avec petit appartement complet au sous-sol.

Garage et joli jardin.
S'adresser à Me. Salérian-Saugy, 5 Rue Stamboul Tél. : 72-55 E.V.

Suisse, actuellement à Lausanne, ayant accompli un apprentissage de banque, désire emploi dans commerce, banque, agence de voyage, ou hôtel.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie, P. O. B. 1525.

Suisse, 23 ans, actuellement à Olten, diplômé de l'Académie des Sciences économiques à St. Gall, connaissant l'allemand, le français, l'italien, l'anglais, un peu l'espagnol, cherche emploi dans industrie, commerce, banque, ou société de transport.

S'adresser à la Commission Commerciale Suisse Siège d'Alexandrie, P. O. B. 1525.

ECOLE SUISSE DU CAIRE

Colonie de Vacances au Mena House du 17 juillet au 16 septembre 1933.

Les parents désirant envoyer leurs enfants à la Colonie des Vacances, sont priés d'adresser les demandes d'admission au Président de l'Ecole, Monsieur O. Gairing, B.P. 844, le Caire, au plus tard jusqu'au 20 juin.

Chaque enfant suisse, ayant dépassé l'âge de 5 ans, peut être admis.

Prix de pension P.T. 10 par jour.

Les parents des élèves de l'Ecole Suisse du Caire sont informés que l'automne prochain, l'Ecole continuera normalement son activité, dans un local situé en ville.

Outre la classe enfantine et l'Ecole primaire, elle comprendra une Section secondaire pour jeunes filles.

LE COMITÉ.

DEUIL

Nous apprenons, le décès survenu à l'Hôpital Victoria après une courte maladie de notre compatriote M. saltey Berla bey, ancien inspecteur général du Banco Italo-Egiziano.

M. Berla Bey était avantagement connu dans tous les milieux financiers d'Egypte où sa mort laisse d'unanimes regrets.

A sa veuve et à ses fils, nous adressons nos condoléances émues.

A LOUER Chambres chez dame Suisse. Balcons : Vue sur la mer.

Madame JAQUIER

Rue el Ybiari 3me Etage. Ex-Metropole.

A visiter de 8 h. a.m. à 3 h. p.m.

Prix Modérés.

Suisse âgé 26 ans, mécanicien, connaissant le français et l'anglais, cherche emploi. Adresser offres : Hubschmid Edwin Rue l'Espérance No. 5. Huingue (Ht. Rhin) France.

A Alexandrie et au Caire
de la
fabrique



en bouteilles
en barils

au consommateur
le même jour

Façon idéale de servir la bière dans
toute sa splendeur — FRAICHE.

CROWN-BOMONTI
La Bière FRAICHE d'Egypte

Donnez un Kodak à votre enfant !

Ce sera pour lui, bien plus qu'un divertissement et un délassement, car infailliblement, les petites photos Kodak lui feront reconnaître et admirer tous les beaux paysages, les monuments grandioses les scènes pittoresques qui l'entourent.

Et grâce à ces images qu'il aura créées lui-même et qui développeront sûrement en lui le sens artistique, il pourra se perfectionner jusqu'à réaliser quelque-fois de vrais chef-d'œuvres.



Box Hawk Eye... F 33
Box Brownie..... F 36
Portrait Brownie. F 90

"KODAK"

Salonica Cigarette Cy.

Fournisseur de S.M. le ROI d'Egypte

LES CIGARETTES FUMÉES PAR L'ELITE

AGENT SUISSE :

A. Dürr & Cie. z. Trülle (Zurich)

Par ci Par là.

Le caractère d'une nouvelle guerre

Le Bureau interparlementaire nous a communiqué le texte suivant des conclusions que la commission de sécurité de l'Union interparlementaire, qui s'est réunie du 5 au 8 février, sous la présidence de M. Munch, ministre des affaires étrangères du Danemark, a tirées de l'enquête faite par l'Union sur le caractère d'une nouvelle guerre :

I

Une guerre future revêtirait un caractère tout différent de celui des guerres du passé. De même que la dernière guerre dans sa phase finale, et bien davantage encore, elle serait une lutte, non seulement entre les armées belligérantes, mais entre les peuples eux-mêmes. La population civile serait exposée à plus de risques que les combattants puisqu'elle ne jouirait pas des moyens de protection qui seraient à la disposition de ceux-ci.

En effet, la guerre serait conduite avec tous les moyens de destruction dont disposeraient les adversaires. Ces moyens sont si variés et leurs effets sont si puissants qu'il serait impossible de protéger la population de leurs atteintes. La distinction entre combattants et non-combattants deviendrait illusoire et il serait vain de chercher à « humaniser la guerre » par des conventions internationales.

II

Le développement de l'industrie, des moyens de transport et de tous les éléments compris dans le potentiel de guerre d'un Etat prendront une importance toujours plus grande soit pour la préparation soit pour la conduite de la guerre. Cette évolution contribuera à rendre la préparation de la guerre toujours plus coûteuse et à généraliser ses effets en cas de conflit.

III

L'agresseur jouirait d'un avantage certain. Il aurait le bénéfice de la surprise et pourrait user le premier de moyens de guerre perfectionnés pour détruire les centres vitaux de son adversaire et porter la panique dans sa population.

Seule une interdiction totale des armes offensives pourrait remédier à ce fait.

IV

Les petits Etats seraient particulièrement exposés à un désastre complet en cas de guerre. Ils sont, en effet, dans l'impossibilité d'acheter ou de construire en nombre suffisant la plupart des engins de guerre modernes dont le prix est de plus en plus élevé.

D'autre part, les grandes villes et les centres industriels y sont rares et nécessairement proches des frontières. Ils pourraient donc être aisément détruits dès le début des hostilités.

V

Il n'existe aucun moyen de prévoir l'issue d'une guerre future, même si l'on connaît bien l'état des forces des adversaires en présence. Depuis la guerre mondiale, les Etats gardent de plus en plus jalousement le secret de leurs préparatifs de guerre, notamment en ce qui concerne leurs nouveaux engins de destruction. Ils espèrent ainsi se réserver des éléments de surprise qui pourront créer rapidement un état de choses nouveau avant que les instances de pacification, par exemple celles de la Société des Nations, aient pu intervenir.

Il est donc matériellement impossible de prévoir lequel des belligérants disposera des meilleurs moyens de guerre scientifique (chimique, bactériologique, etc.), moyens qui constitueront probablement avec l'arme aérienne l'élément décisif de la supériorité.

VI

Les conséquences économiques, sociales et morales d'une telle guerre seraient tout aussi désastreuses pour les vainqueurs que pour les vaincus. D'ailleurs, il serait probablement difficile de déclarer qui aurait gagné la guerre. Les ruines accumulées dans chaque camp, et dont il est impossible de prévoir l'étendue, laisseraient certainement les belligérants dans un état tel que, pour les uns et les autres, la guerre aurait été une même catastrophe. Les révolutions succédant aux opérations militaires prolongeraient sur chaque territoire les destructions et les massacres.

Du gastraphète à la mitrailleuse

La fabrication des premiers canons et mitrailleuses est attribuée à Dionysos dont parlent Phyllistos et Diodore, écrit le *Messageur d'Athènes*. Grâce à Dionysos (400 ans av. J.-C.) la Sicile et l'Italie échappèrent au péril d'être transformés en provinces de Carthage. Archytas de Tarente grand ingénieur pythagoricien et mathématicien de talent, était un contemporain de Dionysos, et il fut sept fois placé à la tête de sa cité comme général. Le premier, il appliqua les mathématiques à la mécanique. On dit entre autres qu'il avait fabriqué une colombe qui volait en agitant ses ailes. Jusqu'au troisième siècle av. J.-C. les canons connus étaient le gastraphète de Zopyros, le gastraphète o-reinovatis, le monangon, l'euthytonon, le palintonon, le chalotonon, etc., qui lançaient un trait jusqu'à 300 mètres. Nous pouvons dire que le canon d'aujourd'hui est pour précurseur l'aérotanon de Ctésibios (Philon IV, page 77 édition Thévenet 1693) au troisième siècle avant J.-C. Ce mécanicien alexandrin utilisa l'air comprimé pour lancer des projectiles. Il créait cette pression au moyen d'un piston qui était mis en mouvement par des cordes dans un cylindre bien ouvragé.

Entreprise Sulzer S. A., Winterthour

+ Le rapport annuel pour 1932, qui a été soumis à l'assemblée du 2 juin expose que l'aggravation de la crise universelle a provoqué chez toutes les sociétés affiliées, en même temps qu'un recul des prix, une forte diminution de l'activité, ce qui a eu et aura encore une influence défavorable sur les résultats.

Pour la première fois depuis nombre d'années, la Sulzer Frères S. A. à Winterthour a enregistré en 1932 un résultat négatif. Le bilan, comme d'habitude prudemment établi, fait ressortir, après utilisation du report actif antérieur de fr. 687,480, une perte de fr. 1,137,798, qui est reportée à nouveau. La société *Gebrüder Sulzer A-G., Ludwigshafen a. Rh.*, a pu, avec un personnel fortement réduit et grâce à l'appui des autorités locales, maintenir ses usines en exploitation. L'adaptation aux nouvelles conditions n'a pu être réalisée que progressivement et au prix de frais considérables. Comme il fallait s'y attendre, l'exercice a laissé une grosse perte. La *Compagnie de Construction Mécanique, Procédés Sulzer, Paris*, a travaillé d'une façon satisfaisante et les résultats ont permis de répartir un dividende de 6 % aux actions ordinaires et privilégiées. Le fort recul de l'actualité influera sans doute défavorablement sur les résultats de l'exercice en cours. A l'exception de Buenos-Aires, les autres succursales n'ont pas laissé de bénéfice.

Selon le compte de profits et pertes, le produit brut s'est élevé à fr. 917,762 (fr. 660,634). Les frais d'administration ont reculé de fr. 241,515 à fr. 200,405, alors que les intérêts ont absorbé comme précédemment fr. 1,200,000. (Eu égard à la situation difficile de la succursale de Ludwigshafen, la société-mère avait en 1931 débité son compte de profits et pertes d'une somme de fr. 5,000,000 pour réserve d'amortissements sur cette participation). L'exercice 1932 laisse ainsi une perte nette de fr. 482,643 (fr. 3,773,000), ce qui porte le solde passif de fr. 3,112,487 à fr. 3,595,130. Le conseil proposera de le reporter à nouveau.

Voici quelques chiffres comparatifs pour les trois derniers exercices :

Exercices au 31 déc.	1932	1931	1930
<i>(en millions de francs)</i>			
Bénéfice brut	918	2668	5402
Frais généraux	200	242	356
Intérêts	1200	1200	1263
Amortissements	—	5000	—
Bénéfice net	—	—	3783
Perte de l'exercice	483	3773	—
Dividende (1930 7 %)	—	—	2800
Report à nouveau	-3595	-3113	+661

Passif

Capital-actions	40000	40000	40000
Réserves	3250	3250	3250
Réserves spéciales	5000	5000	—
Obligations	24000	24000	24000
Créditeurs	576	934	986

Actif

Participations	31510	30235	31378
Portefeuille, titres	349	350	447
Banques, débiteurs	37372	39487	40028
Total du bilan	72826	73184	71853

Cours extrêmes des actions de fr. 1000.

	<i>en francs</i>		
Plus haut	520	1080	1320
Plus bas	340	392	890

Le bilan ne porte la trace que de modifications peu importantes dans l'ensemble. Les participations permanentes sont en légère augmentation du fait de la libération d'actions de deux succursales ; les estimations n'ont guère varié d'une année à l'autre ; la participation de Winterthour a été évaluée au pair ; pour toutes les autres où sont apparues des pertes, il a été procédé aux ajustements nécessaires. L'estimation de Ludwigshafen tient compte de ce qu'en suite de l'abandon d'une partie correspondante de la créance de la société-mère. Il a été créé une réserve d'assainissement de R.M. 2,500,000, qui a été amortie dans le compte (avoirs). La société estime judicieux de surseoir à l'assainissement de cette affaire jusqu'à éclaircissement de la situation. La réserve d'amortissement de fr. 5,000,000 créée l'année dernière n'a pas été entamée et demeure, avec le fonds de réserve, disponible pour couvrir cette perte et les risques éventuels.

Le bonheur difficile

On reproche souvent à l'homme moderne de trop aimer le plaisir. On pourrait aussi bien lui reprocher de ne pas assez aimer le bonheur. Cela revient au même. Sans doute, nombre de nos contemporains confondent sincèrement l'un et l'autre et ils ne conçoivent pas quel agrément ils pourraient se donner, s'il ne s'agissait pas sans répit. Mais beaucoup d'autres, qu'ils s'en doutent ou non, ne courent si avidement après les plaisirs que parce qu'ils désespèrent de se fournir une satisfaction plus réelle. On vole des moments à la destinée : on se venge dans le présent d'un avenir qu'on redoute. Les femmes qui s'amusent le plus prétendent souvent être les plus tristes, et cela n'est pas toujours faux. Plaisir et bonheur semblent parfois se côtoyer, mais ils sont en vérité bien différents ; l'un est le butin d'un individu, l'autre est la récompense d'un homme ; il n'y a que les poètes de la vie pour se faire des plaisirs de rien ; les reste des hommes savent d'avantage la nature et la

formule des leurs ; ils vont en acheter où l'on en débite. Les instants de bonheur, au contraire, sont imprévisibles ; ils illuminent la paix : ils résultent d'un ensemble de facteurs que nous n'apercevons pas distinctement en nous, mais où nous sentons que c'est ce que nous avons fait de moins intéressé qui compte le plus : ils étonnent celui-là même qui les goûte et qui les respire et qui ne savait pas que sa vie allait avoir cette fleur.

Il faut des dispositions particulières pour se rendre capable d'un pareil état : mais une certaine faveur des circonstances n'est pas moins nécessaire et c'est cette aide-là que notre temps nous refuse. Nous ne saurons jamais de combien de choses nous aurons été frustrés par l'instabilité générale. Esprit obsédé par la politique, âme mangée par les nouvelles, l'homme moderne ne trouve plus le moyen de s'appartenir. Cette façon de remettre sans cesse en question l'organisation matérielle de la vie, ce bouleversement perpétuel, décoré du nom de progrès par les gens qui en profitent, privent en réalité tous les membres d'une société, et les moins favorisés plus que les autres, de la possibilité d'une existence plus noble. Une vie modique, mais assurée, vaut mille fois plus, pour celui qui la mène, que des jours incohérents, même semés de plaisirs vulgaires. L'avenir permis y agrandit le présent, comme un jardin devant la maison. Je me rappelle de quel air les bonnes gens d'autrefois, le soir, leur besogne faite, s'asseyaient devant leur porte, pour causer ensemble ou rêver tout seuls. L'ombre venait vers eux en leur apportant les étoiles. Comme ce grave loisir paraissait pauvre aux gens d'aujourd'hui ! Qu'est-ce qui pouvait remplir un moment si vide ! Rien, sans doute, sinon un sentiment de bonheur.

Si l'homme moderne est loin de ces félicités, cela n'est pas seulement sa faute. Il faut, pour se mettre en état d'être heureux, commencer par accepter les conditions matérielles de sa vie, avant même d'y trouver ce bonheur qu'on y apportera. Une vie qu'on accepte est une vie qu'on change ; on devient, dès lors, capable de la remplir de soi. Comment ce cas serait-il fréquent, quand, tout au contraire, concourt à fixer l'attention de nos contemporains sur le plus ou moins d'argent qui leur est donné, et quand tout l'effort de la politique consiste à fabriquer des envieux sans nombre ? Dans l'ancien temps, que nous avons vu finir, beaucoup de gens eurent une vie qui, modeste au dehors, fut heureuse au dedans, parce qu'elle valut selon ce qu'ils y mirent d'eux-mêmes. C'étaient d'honnêtes bourgeois charmés des réunions les plus simples ; ou bien ils se divertissaient par une conversation libérale, ou bien ils faisaient ensemble, un peu de musique, et Mozart s'ajoutait alors à leur compagnie. C'était tel ingénieur, ou tel médecin, qui, en plus des travaux de sa profession, s'adonnait à une étude qu'il avait choisie et goûtait ainsi tous les transports d'une passion innocente ; c'était tel professeur qui, s'acquittant ponctuellement de sa tâche, corrigeant des devoirs, préparant un cours, entretenait en même temps un commerce exquise avec Racine, et avec Virgile, et vivait aussi réellement avec les Muses qu'avec ses élèves. C'était tel artisan plein de soin et d'amour pour sa besogne qui, dans son échoppe, avait toutes les joies d'un artiste obscur. C'était aussi telle vieille servante, attachée à son labeur, sans être esclave de sa condition, qui, aux travaux de la cuisine ou de la lingerie, ajoutait les heures magnifiques de l'église. Alors que les époques de confusion nous présentent la fallacieuse apparence d'une vie intense, là où il n'y a qu'une vie troublée, c'est au contraire l'inappréciable bienfait des époques d'ordre, qu'elles permettent des vies profondes sur tous les points de la société, et là même où nous n'apercevons que des vies tranquilles. Le bonheur mesure cette profondeur. — Abel Bonnard.

Souscrivez un abonnement :

Le
JOURNAL SUISSE D'EGYPTE
ET DU PROCHE-ORIENT
vous remercie de cette preuve de
sympathie et d'intérêt



LA PLUS DEMANDÉE
NE PEUT ÊTRE QUE LA MEILLEURE

NABIL

La plus vendue des Cigarettes de LUXE

Dr. A. BUSTANY'S CIGARETTES Co.
CAIRO

LLOYD TRIESTINO

(Flotte riunite LLOYD TRIESTINO-MARITTIMA ITALIANA-SITMAR)

Service Express de Grand Luxe Egypte-Europe

Prix réduits d'Été du 29 Mai au 3 Décembre

DÉPARTS D'ALEXANDRIE :

POUR LA TYRRHÉNIENNE

HELOUAN
ESPERIA
PILSNA
ESPERIA
VIENNA
ESPERIA
HELOUAN
ESPERIA
PILSNA
ESPERIA

1 Juin
10 Juin
15 Juin
24 Juin
29 Juin
8 Juillet
13 Juillet
22 Juillet
27 Juillet
5 Août

POUR L'ADRIATIQUE

AUSONIA
TEVERE
AUSONIA
TEVERE
AUSONIA
TEVERE
AUSONIA
TEVERE

3 Juin
10 Juin
17 Juin
24 Juin
1 Juillet
8 Juillet
15 Juillet
22 Juillet
29 Juillet

Ligne de luxe pour la Palestine, Syrie, Istanbul
14. 28 Juin. — 12 et 26 Juillet.

Ligne Postale pour la Palestine, Syrie, Chypre
10. 12. 24 et 26 Juin. — 8. 10. 12. 22. 24 et 26 Juillet.

Pour tous renseignements s'adresser :

Alexandrie : Agence Générale : 30 Rue Chérif Pacha. — Le Caire : D. E. Munari, 4 Rue Kamel ainsi qu'aux bureaux des Maisons de Voyages Thos. Cook & Son, American Express Coy et Cox & Kings (Agents).

Sécurité Financière...

CONTRACTEZ UNE POLICE D'ASSURANCE SUR LA VIE
AUPRÈS DE LA GENEVOISE

Soixante ans d'existence, plus d'un demi siècle de prospérité,

Des placements de tout premier ordre,
dont plusieurs dizaines de millions en immeubles.

Polices à primes annuelles et à primes uniques. — Rentes viagères

LA GENEVOISE

COMPAGNIE D'ASSURANCES SUR LA VIE, FONDÉE EN 1872
CAPITAL ET RÉSERVES TECHNIQUES : Frs. suisses 160.000.000

DIRECTION GÉNÉRALE : 2 PLACE DE HOLLANDE, GENÈVE

Direction pour l'Orient : Dr. Georges Vaucher, 6, Rue Chériféin, LE CAIRE

Commission de surveillance pour l'Égypte : M. Ernest Trembley, LE CAIRE
S.E. Zananiri Pacha, ALEXANDRIE

BUHLER FRÈRES

Atelier de construction et Fonderies
à UZWIL (Suisse)

Installations de moulins automatiques
Silos & entrepôts

Installations de transports mécaniques & pneumatiques
machines pour fabriques de chocolat & pâtes alimentaires

Presses à imprimer DUPLEX

Bureau d'Alexandrie : 14, Rue Stamboul
B. P. 1622, Tél. 1180

Messageries Maritimes

D'ALEXANDRIE à MARSEILLE

(départ chaque MARDI à midi)

par les paquebots de grand luxe :

"CHAMPOLLION" & "MARIETTE PACHA"
(16.000 T.) (16.000 T.)

ET LES s/s "PATRIA" & "PROVIDENCE"
(16.000 T.) (16.000 T.)

D'ALEXANDRIE à BEYROUTH

(départ chaque MERCREDI à midi)

DE PORT-SAID à MARSEILLE

par les luxueux paquebots des lignes au delà de Suez
(3 départs par semaine)

Services réguliers au départ de PORT-SAID
sur L'INDO-CHINE, LA CHINE, L'OCEAN INDIEN,
LA CÔTE ORIENTALE D'AFRIQUE, MADAGASCAR et L'Australie

Les Messageries Maritimes
font le tour du monde.